Vendredi 11 octobre 1946 — HEBDO "PROLÉTAIRES DE TOUS LES PAYS, UNISSEZ-VOUS" — Prix : 5 francs — N° 144

LA VÉRITÉ

ORGANE DE DÉFENSE DES TRAVAILLEURS

PARTI COMMUNISTE INTERNATIONALISTE — SECTION FRANÇAISE DE LA 4e INTERNATIONALE

LES TRAVAILLEURS SE PRONONCERONT CONTRE LE TRIPARTISME ET DE GAULLE

Editorial

UNE POLITIQUE «SCANDALEUSE»

Quelle foire d'empoigne !

On contredit, on dément, on étouffe. Le scandale du vin répond au scandale de la D.G.E.R. ; la pourriture capitaliste s'installe aux plus hauts postes.

Le pot de vin est roi.

C'est ce provisoire-là que vous nous demandez de consolider ?

Merci beaucoup !

Félix Gouin compromis, Félix Gouin met au point; jamais il n'a « favorisé la fraude » ; Savy, Malafosse, Deferre et lui-même sont « d'une honnêteté scrupuleuse ».

Attaqué, il réplique et menace Yves Farge du sort de Sabiani.

par Jean SOUDRAN

Chacun, pour bloquer l'autre, a son petit scandale. La belle république ! République bourgeoise ! Et c'est elle que les travailleurs doivent approuver !

Merci beaucoup, Messieurs.

« Démocratie » et « parlementarisme » sont-ils responsables ? Déjà, la presse réactionnaire entonne ce refrain. Elle tient sa nouvelle affaire Stavisky. « Tous dans le vin », écrit-elle. L'esprit du 6 février pointe à l'horizon. Objectif : à travers la lutte antiparlementaire, étrangler les libertés ouvrières.

Mais ces messieurs oublient leurs propres affaires : le colonel Passy et la D.G.E.R. L'« Aurore », du radical Bastid, de Herriot et de Daladier, oublie l'affaire Oustric, et la réactionnaire « Epoque », fille spirituelle des Flandin, Tardieu, Reynaud, le scandale de l'Aéropostale.

Car fraudes à droite, fraudes à gauche, le régime capitaliste est pourri jusqu'à la moelle. Et c'est ce régime que vous acclamez ?

Parlez pour vous, Messieurs !

Car enfin, qui nourrit ces scandales, qui en profite ? Le fonctionnaire, le métallo, le professeur, le métayer ?

Non, ceux qui dénaturent les farines, qui savent comment utiliser les devises, qui peuvent faire transporter le vin, qui possèdent les silos pour les grains, les hangars pour les machines vendues « au noir »..., en un mot, le régime bourgeois, le système avec lequel le P.S. et le P.C. pactisent, bien plus, qu'ils couvrent de ce qui leur reste d'autorité.

Nous avions dénoncé cette collaboration des partis ouvriers avec le capitalisme. Cette collusion se transforme maintenant pour certains en complicité dans des affaires scandaleuses.

Conclusion logique, voie tracée d'avance.

Et c'est nous que vous attaquiez dans le même temps parce que nous disions : « Assez de collaboration de classe. »

Qui était donc réaliste ? Ecoutez la réponse des faits :

Voyez grouiller tous ceux que votre « tactique » a épargnés, les généraux, les curés, les mercantis, les policiers, les faussaires de l'eau bénite, de l'essence et du vin, vautrés dans des scandales dont la boue vous souille.

Les faits sont têtus. Voyez de quelles infamies est pavée la voie du tripartisme.

C'est pourquoi, avec ou sans votre permission, nous continuerons à dire, à écrire, à crier inlassablement :

« Assez de collusion avec les faussaires capitalistes qui, non contents d'affamer légalement le peuple, le détroussent sans vergogne. »

« Assez de la collaboration avec les curés et les culottes de peau, avec les cardinaux et le M.R.P. »

Les travailleurs ne peuvent voter ni pour le scandale de la D.G.E.R., ni pour celui du vin ; ni oui, avec le tripartisme, ni avec de Gaulle, non.

Sur leurs bulletins de vote, ils inscriront pour les annuler : « Rompez avec la bourgeoisie. »

Ils affirmeront ainsi qu'ils sont résolus à suivre une troisième voie : poursuivre et intensifier leur combat de classe.

Ils ne seront pas, eux, complices, actifs ou non, des mercantis et des faussaires.

« Le nom de de Gaulle appartient à la Patrie tout entière » (Depreux)

Ybarnegaray Herriot Capitant — **CHARLES AVEC NOUS !** — Blum Gay Duclos

Pour exiger des chefs ouvriers qu'ils rompent avec la bourgeoisie : bulletin nul !

Voter oui, c'était déjà approuver une constitution réactionnaire, accepter la politique du tripartisme qui fait en définitive le jeu du pouvoir fort.

Mais voici qu'après l'ouverture de la campagne du referendum et des discours prononcés par des leaders du tripartisme, le « oui » se charge encore d'une signification nouvelle, aucun des trois partis gouvernementaux n'ayant clairement osé s'opposer à l'apprenti dictateur; à telle enseigne que le *Monde* pouvait écrire en titre : « Les trois grands partis veulent maintenir la personne du général de Gaulle au-dessus des querelles politiques ».

Comme il est normal, le leader du M.R.P., M. F. Gay, a affirmé que les routes suivies par de Gaulle et son parti, « momentanément divergentes, concouraient finalement au même but ».

Depreux a déclaré que « le nom du général de Gaulle était tellement grand et prestigieux qu'il était la propriété de la patrie ».

Il n'est pas jusqu'à Thorez qui n'ai cru devoir dire : « Nous n'oublions pas, nous n'oublierons jamais les services éminents rendus à la patrie par le général de Gaulle. Notre regret n'en est que plus vif de le voir s'engager dans une voie contraire aux intérêts de la France et de la République. Notre regret n'en est que plus vif de le voir devenir *peut-être malgré lui* le porte-drapeau d'une coalition disparate et profondément réactionnaire ».

Voilà donc la tactique nouvelle du tripartisme : arracher la « personne » de de Gaulle à M. Capitant. Par là, le vote « oui » rejoint le vote « non », puisque aucun des chefs des partis ouvriers préconisant le « oui », non seulement n'entend opposer aux visées réactionnaires du général un véritable barrage fondé sur les luttes des travailleurs, mais encore n'ose même plus dire son fait à l'apprenti dictateur.

Que doivent faire les ouvriers qui veulent défendre, face à toutes les constitutions plus ou moins réactionnaires qu'on leur propose, sous les étiquettes « oui » ou « non », un programme constitutionnel assurant véritablement les libertés ouvrières ; que doivent faire ceux qui en ont assez du tripartisme.

Sont-ils dans l'impossibilité d'exprimer leur opinion, parce qu'on n'a mis à leur disposition que le « oui » du tripartisme ou le « non » du gaullisme ? Assurément pas ! Ils déposeront dans l'urne un bulletin nul qui marquera leur volonté d'opposer à la réaction non pas un tripartisme qui en réalité la favorise mais l'unité d'action des travailleurs, d'exiger du parti socialiste et du parti communiste français qu'ils rompent la coalition gouvernementale avec le M.R.P., de lutter avec leurs armes de classe pour leurs libertés démocratiques et de meilleures conditions de vie.

S. ROCHAL.

Les véritables libertés démocratiques

UNE ASSEMBLEE UNIQUE ET SOUVERAINE. Pas de Sénat. Pas de présidence de la République.

REVOCABILITE DES ELUS A TOUT INSTANT. Suffrage universel direct, égal, secret, à partir de 18 ans. Représentation proportionnelle INTEGRALE.

LIBERTE D'EXPRESSION, D'ASSOCIATION, DE GREVE. Mise à la disposition des organisations démocratiques des moyens techniques et financiers nécessaires à l'exercice de ces libertés.

LIBERTES POUR TOUS LES PEUPLES COLONIAUX, jusques et y compris le droit de rompre avec la métropole.

ÉLECTION DES MAGISTRATS pour un temps déterminé. Constitution des tribunaux populaires. Révocabilité des juges.

REMPLACEMENT DE LA POLICE ET DE L'ARMEE actuelles par l'armement général du peuple. Les travailleurs et les fonctionnaires devant recevoir de la part des capitalistes leur salaire normal pendant leur service dans la MILICE POPULAIRE (garde civique).

DEFENSE DE LA LAICITE par la suppression des écoles dites libres, foyer de l'obscurantisme clérical.

NATIONALISATION de l'ensemble du système bancaire et industriel. Contrôle des ouvriers et employés sur la gestion.

NON = Constitution de Bayeux.

OUI = Constitution du tripartisme.

BULLETIN NUL POUR UNE VERITABLE DEMOCRATIE FONDEE SUR L'INITIATIVE DES MASSES !

Le P. C. grec et le P C.I. de Grèce concluent un accord pour une discussion commune

Un accord écrit a été conclu le 11 septembre entre le parti communiste grec et le parti communiste internationaliste de Grèce (IVe Internationale) en vue d'organiser une organisation commune, annonce le secrétariat international de la IVe Internationale. Quelques jours auparavant, Nicolas Zachariadès, secrétaire général du parti communiste grec, avait proposé dans l'organe central de son parti, *Rizospastis*, à nos camarades de Grèce, l'organisation commune d'une série de conférences sur les divergences qui séparent les deux partis.

LE TEXTE DE L'ACCORD

Pour un meilleur déroulement des conférences communes décidées par le parti communiste grec et le parti communiste internationaliste (IVe Internationale), les conditions suivantes ont été acceptées d'un commun accord :

1° Le sujet de la première conférence sera : « La situation intérieure de la Grèce et la position de la classe ouvrière » ;

2° Pour les sujets de conférences qui suivront (deuxième, troisième et quatrième) chaque organisation fera des propositions, et, en cas de désaccord, la question sera tranchée par tirage au sort ;

3° Une commission sera formée composée d'un représentant de chaque parti pour l'organisation technique des conférences selon les stipulations de l'accord écrit ;

4° La première conférence se tiendra dans un théâtre ou dans une salle centrale d'Athènes, le 22 septembre 1946 ;

5° La discussion sera dirigée par un présidium commun de deux membres dont chacun sera président pendant le temps de parole du représentant du parti opposé.

Le service d'ordre sera assuré par dix membres responsables de chaque parti ;

6° Il y aura quatre orateurs, deux de chaque parti, le premier parlant pendant trente minutes, le second quinze minutes, et l'orateur fermant la discussion, vingt minutes ;

7° C'est l'orateur du parti qui a proposé le sujet de la conférence qui prend la parole le premier, le rapporteur de l'autre parti vient ensuite, puis les deux autres orateurs ;

8° L'auditoire sera composé de membres, de sympathisants et d'ouvriers inorganisés invités par chaque parti, avec des cartes d'invitation qui seront imprimées par la commission d'organisation et distribuées responsablement par les deux partis ;

9° Les auditeurs auront le droit, à la fin de chaque conférence, d'exprimer leur opinion en écrivant sur un papier le nom du parti avec les thèses duquel ils sont d'accord, et en jetant ce papier dans une urne spécialement placée à la sortie de la salle.

LA CRISE DANS LE P.C. GREC

Nous avons déjà signalé la profonde crise intérieure que traverse actuellement le P.C. grec. Cette crise a été marquée, en particulier, par l'entrée dans l'opposition d'une série d'anciens membres du parti, et même d'un ancien dirigeant comme Petsopoulos. D'anciens membres de la Résistance, ayant acquis, par leurs exploits dans la clandestinité, un grand prestige parmi les militants du rang, comme Orestis et Zacharias, sont également entrés en conflit avec la direction du parti.

Il faut croire que la crise intérieure a pris ces derniers temps une ampleur particulière. Car il serait très difficile de trouver une explication pour la nouvelle attitude de Zachariadès à l'égard de nos camarades de Grèce. Il est certain que le leader stalinien tente de créer une diversion, et d'enrayer les progrès de l'opposition en apparaissant comme un « démocrate conséquent ». Mais il est non moins certain que ce changement d'attitude prouve une fois de plus aux sceptiques, qu'en dépit de sa faiblesse actuelle, notre mouvement reste le plus chargé d'avenir.

Une enquête sur le logement

200 MILLIARDS POUR L'ARMÉE 58 POUR LA RECONSTRUCTION

C'est au ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme, rue de Lille, que je me suis rendue pour avoir, de source sûre, les renseignements les plus récents sur l'état de la reconstruction.

L'attaché de presse qui me reçoit me regarde avec un peu de méfiance, mais répond tout de même à mes questions. J'attaque tout de suite la question qui me tient le plus à cœur et demande :

— A combien peut-on estimer le nombre de sinistrés relogés à l'heure actuelle ?

— On peut considérer aujourd'hui que 410.000 familles de sinistrés sont à peu près convenablement relogées.

C'est donc reconnaître indirectement que les 310.000 autres ne le sont pas du tout ou très mal. Mais je continue mes questions :

— Et de quelle manière sont-ils relogés ? Est-ce dans des baraques en bois, des immeubles réparés ou des constructions nouvelles ?

Dominique BERGER.

(LIRE LA SUITE EN PAGE 4.)

APRÈS NUREMBERG

Voici le procureur soviétique Rudenko qui, par son silence, a fait la preuve de l'infamie des procès antitrotzkystes.

(Lire l'article en page 3)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

REFERENDUM

Octobre 1946

Approuvez-vous la Constitution adoptée par l'Assemblée Nationale Constituante ?

Rompez avec la bourgeoisie

La réponse des travailleurs

UNE MAISON HABITABLE par tous les factieux et aspirants dictateurs

Les partis gouvernementaux ne sont pas tout à fait d'accord sur les raisons qui militent en faveur de leur constitution. Pour le M.R.P., il faut voter « Oui » parce que le parlement comprend, cette fois, deux Assemblées, que le Président de la République est doté de pouvoirs renforcés, que l'Union Française maintient la domination de l'impérialisme français aux colonies. Le parti communiste, par contre, affirme que l'Assemblée nationale est souveraine et que « la route est barrée au pouvoir personnel ». Pudique, il se tait sur les solutions que le projet de constitution apporte au problème colonial.

Le discours de Choisy

A Choisy, dimanche dernier, Maurice Thorez a défendu le point de vue de son parti, et affirmé que les trois compères ont fait « une maison habitable par tous ».

Personne ne peut douter que la « maison » soit habitable par les capitalistes et leurs valets de tout poil. Mais Thorez affirme que les « droits économiques et sociaux » des travailleurs ont été maintenus dans le nouveau texte, et que la laïcité y est bien « défendue ». Certes, le « Préambule » contient deux ou trois phrases du style propre aux « tripartites » sur les nationalisations et sur la participation des travailleurs à la gestion des entreprises. Leur imprécision même nous renseigne sur leur sens exact : il doit s'agir de « nationalisations » à la sauce M.R.P., à la façon de celles qui ont été opérées depuis un an et qui n'ont abouti qu'à enrichir les capitalistes et à renforcer leur main-mise sur l'Etat; il doit s'agir de « contrôle » à la façon de celui qui est exercé actuellement par les « comités d'usine » aux pouvoirs insignifiants, véritables organismes de collaboration de classe.

Est-ce l'affirmation selon laquelle notre nouvelle République est « démocratique, laïque et sociale » qui comble d'aise Maurice Thorez et lui fait dire que la laïcité est bien défendue ? Qu'on nous excuse en ce cas. Car de cette « laïcité » Maurice Schumann peut également s'en réclamer. Pour nous, la laïcité ne sera pas défendue sérieusement, dans un texte constitutionnel, tant que l'Etat reconnaîtra à l'Eglise le droit d'intervenir dans un autre domaine que celui de la religion, dans le domaine scolaire ou politique. Ce n'est certes pas une simple affirmation de principe qui saura empêcher l'Eglise de répandre ses doctrines réactionnaires à travers ses écoles, sa presse, ses diverses organisations de caractère non religieux.

« Pas de Sénat »

De même Thorez affirme que la Constitution ne fait pas renaître le Sénat. C'est vrai. Cette fois nous sommes dotés d'un Conseil de la République. Ce Conseil de la République n'a pas les mêmes pouvoirs qu'un Sénat. Mais il a la possibilité de renvoyer les lois qui lui déplaisent en seconde lecture devant la Chambre.

Qu'est-ce que la « seconde lecture » ? Nous l'avons vu quand de Gaulle s'en est servi pour faire plier l'Assemblée. Récemment encore, l'Assemblée décidait en première lecture la création d'un collège unique d'électeurs à Madagascar et en A.E.F. Le ministre des Colonies, Marius Moutet, demandait une seconde lecture. L'Assemblée revenait alors sur sa décision et adoptait à nouveau le principe des deux collèges d'électeurs : d'un côté, les Français, de l'autre, les « Français de seconde zone », les indigènes admis au vote. Qu'est-ce que la « seconde lecture » ? Une manœuvre héritée de l'existence du Sénat, un moyen de créer une agitation réactionnaire contre l'Assemblée élue au suffrage direct, une façon de maintenir celle-ci en tutelle, de la considérer, en fait, non pas comme souveraine, mais, au contraire, comme mineure.

Le Conseil de la République, ce n'est pas le Sénat ? En fait, c'est le Sénat, et pire que le Sénat. Sa création ne signifie rien d'autre qu'un véritable défi au suffrage universel.

(LIRE LA SUITE EN PAGE 2.)

LE SCANDALE DU VIN

Le 16 août, Yves Farge déclare à la tribune de l'Assemblée constituante : « Le Comité central de la répartition des boissons est un lieu de scandales permanents. » Il offre à l'Assemblée des « recettes » d'enrichissement rapide portant sur les fraudes dans les services de cet organisme. Plusieurs semaines se passent ; on apprend le 27 septembre que Farge vient de soumettre à la justice un dossier entraînant une enquête judiciaire contre X. Le X. laissant place à de multiples interprétations, des noms de hauts fonctionnaires, de grands personnages de la République sont bientôt prononcés.

Les escroqueries ont pour origine des transports de vin d'Algérie qui, destinés à l'exportation ou au marché contingenté, sont entrés dans le circuit du marché noir. Des centaines de milliers d'hectolitres sont déviés de la distribution normale, frustant mensuellement le consommateur de plusieurs litres de vin. A ce premier fait s'en ajoute un second se rapportant au monopole du transport et de la vente des apéritifs : des vins appelés mistelles achetés 90 francs le litre sont revendus après adjonction d'alcool sous le nom de banyuls ; l'opération portant sur 300.000 hectolitres laisse un milliard de bénéfice au trafiquant.

Ces deux faits constituent la base du « scandale du vin ». D'autres affaires annexes allaient bientôt éclater et démontrer la complète corruption des services administratifs intéressés :

— Quarante-cinq grossistes et employés du Comité central de répartition des boissons étaient accusés de vendre des tickets permettant aux détaillants de livrer au prix fort des vins quelconques en appellation contrôlée ; plusieurs millions de bénéfice étaient réalisés.

— Découverte dans le département du Nord par le Contrôle économique d'une

escroquerie de 11 millions obtenus par la vente de vins ordinaires comme qualité supérieure.

Ce n'est qu'un début ; « l'abcès est crevé » déclare le ministre du Ravitaillement. De nombreux détails scandaleux affluent :

(LIRE LA SUITE EN PAGE 4.)

Peintes Rouges

Histoire de manchette

L'Humanité du 5 octobre arborait cette manchette :

MEPRIS DE FER...

...Sabre de bois et culotte de peau.

Le lendemain, entrefilet du secrétariat du parti dans *l'Humanité*, qui annonce que cette manchette n'est pas dans la ligne du parti et que des sanctions seront prises. Le dimanche après-midi, l'auteur de cette manchette connaît toute l'étendue de sa méprise. Thorez, dans son discours de Choisy, met les choses au point. Pas de sabre de bois, pas de culotte de peau. « Je veux redire une

fois de plus, au nom du P.C.F., toute la considération que nous avons pour l'homme du 18 juin 1940. Notre regret n'en est que plus vif de le voir devenir, *peut-être malgré lui*, le porte-drapeau d'une coalition réactionnaire. »

Monsieur Thorez, si DE GAULLE PRENAIT LE POUVOIR, lui et ses culottes de peau, vous feraient tâter d'un sabre qui risque bien d'être de fer, et ne vous pardonneraient pas de leur avoir pardonné.

La faucille et le goupillon

Dans l'Humanité *du 2 octobre, Pierre Hervé note qu'il glissera dans l'urne le même bulletin que M. Mauriac, et il s'en félicite, comme si c'était Mauriac qui avait fait depuis des mois des concessions à Hervé. Erreur, camarade, c'est l'inverse. Mais, comme dit Hervé : « Il faut asseoir nos institutions sur des bases solides. »*

C'est là un coup de pied en vache à un certain Hervé qui, en juin dernier, lors d'un meeting à Carhaix, fit de si bonnes astuces sur les

couvent de carmélites, « qui vont au pas aux urnes avec les consignes du M.R.P. ».

Ce coup-ci, camarade Hervé, vous allez voter tous ensemble, mais ne compte pas trop sur les trompettes de Jéricho pour abattre le Mur d'argent.

Les flibustiers venaient de tous pays. (Manuel d'histoire.)

Je ne sais si vous avez remarqué, dans les verdicts de Nuremberg, ces lignes qui valent leur pesant d'or.

« Dœnitz a ordonné à ses sous-marins de couler les navires marchand neutres, toutefois en tenant compte que l'Amirauté britannique avait, de son côté, ordonné que tous les navires naviguant de nuit dans le Skagerrack courraient le risque d'être coulés sans avertissement... Le tribunal déclare que la sentence contre Dœnitz ne tiendra pas compte des violations portées par l'Amirauté allemande au Droit international dans ce domaine. »

On se demande pourquoi le tribunal s'est arrêté là... J'imagine très bien cette suite... « Tenant compte de la bombe atomique, de l'action des tanks anglais en Grèce, des troupes de Leclerc en Indochine et des lynchages de noirs aux U.S.A., le tribunal décide de remettre la médaille du meilleur rendement à Gœring et Cie... »

LA VIE DU PARTI

REGION PARISIENNE. — Rayon Est. — Les cellules du XIe et du XXe ont organisé une réunion de sympathisants vendredi soir 3 octobre. Une vingtaine de travailleurs étaient présents. La réunion portait sur la position du P.C.I. au referendum. Tous furent d'accord pour déposer dans l'urne un bulletin nul qui doit marquer la volonté des travailleurs de barrer la route à de Gaulle et d'en finir avec le tripartisme.

Les fonctionnaires et salariés de l'Etat membres du Parti sont convoqués à une réunion d'information, local central, (Th.), lundi 14 octobre, à 20 h. 30. Présence indispensable.

REGION DU NORD. — Amiens : La J. C. I. à l'action contre de Gaulle.

A la suite de leur réunion de section, les camarades d'Amiens avaient décidé d'organiser une grande manifestation des jeunes contre de Gaulle. Nous invitons les J.S., U.J.R.F., A.S. à intervenir au cours des actualités passées au Cirque. Personne ne vint.

A vrai dire, les J.S. étaient parfaitement enthousiastes, mais leur section adulte leur interdit de troubler l' « ordre ». Même refrain à l'U.J.R.F., qui n'osa pas reprendre les calomnies lancées contre nous il y a deux mois. Ces soi-disant révolutionnaires ont peur de troubler la digestion des bourgeois qui applaudissent à tout rompre leur « chef ».

L'U.J.R.F. ... ou l'école des cadavres.

Douai : Nos cellules de Douai et de Auby, dont tous les membres sont d'anciens militants du P.C.F., développent leur travail et comptent actuellement autour d'eux une quinzaine de sympathisants actifs susceptibles d'adhérer assez rapidement. Ils ont, de plus, un large réseau de sympathies dans l'ensemble des travailleurs de la région.

REGION DES VOSGES. — La région s'organise peu à peu, sur des bases encore bien faibles, mais grâce à l'énorme volonté de nos militants, il est vraisemblable que d'ici peu la région aura une place importante dans le Parti.

REGION D'AUVERGNE. — Le 27 septembre s'est tenu à Clermont-Ferrand la réunion du Cartel d'action laïque (la région du P.C.I. a donné son adhésion au Cartel dès sa formation dans le Puy-de-Dôme). A l'ordre du jour de cette réunion, notre participation à cet organisme, question soulevée par l'exclusive des staliniens.

L'Union départementale des Syndicats (staliniens), le P.C.F. et l'U.J.R.F. se refusent à faire partie du Cartel si nous en sommes, sous le prétexte que nous avons des positions politiques fascistes, hitlériennes, antilaïques, que sais-je encore ; ils se disent par ailleurs prêts à soutenir l'action du Cartel avec lequel ils seraient d'accord.

Les autres mouvements et partis du Cartel refusent de se soumettre à cet interdit, la preuve des accusations portées contre le P.C.I. par les staliniens ne leur ayant pas été fournie.

Conscients de la nécessité d'entreprendre au plus vite une action d'envergure, car l'évêché, lui, n'attend pas, la Fédération laïque, les Francs camarades, le syndicat de l'Enseignement, le Parti socialiste, la Jeunesse socialiste, etc... qui forment la majorité du Cartel avec le P.C.I., décident de continuer et d'amplifier l'action qui a déjà démarré depuis la constitution du Cartel à l'échelle départementale.

Ne voulant pas se séparer sur une discussion négative, le Cartel (et avec lui le P.C.I.) a décidé l'action suivante, et qui contribuera, nous en sommes persuadés, à renforcer l'école laïque et à combattre l'évêché :

— Elaboration d'un plan d'action laïque, par le Groupe laïque du Conseil général ;
— Supression de toutes subventions (chauffage, etc...) aux écoles libres, dans le département, par les municipalités, sous la pression du Groupe d'action laïque au Conseil général ;
— Indemnités départementales aux titulaires des postes déshérités ;
— Obtention de bons vélo et vélo-moteur aux titulaires des postes déshérités ;
— Obtention de déblocages plus conséquents pour les cantines scolaires.

Bernard LANDAU.

Le dimanche 29 septembre a eu lieu à Clermont-Ferrand une réunion régionale de responsables à laquelle participaient des camarades de la Loire, de l'Allier et du Puy-de-Dôme.

Puy - de - Dôme. — L'organisation de plusieurs réunions de sympathisants est prévue d'ici 15 jours, en particulier les camarades de Thiers organisent une réunion le 9 octobre, ceux de Gerzat le 12 octobre, à 20 h. 30, tous les sympathisants et lecteurs de *La Vérité* sont invités ; une réunion est également prévue à Seychalles, la date en sera fixée ultérieurement.

Notre camarade Lallemand vendant « La Vérité » à Oraison (Basses-Alpes)

REGION NANTAISE. — Nos camarades de Nantes ont répondu par un tract aux calomnies staliniennes qui nous accusaient d'avoir eu dans nos rangs un jeune ouvrier congédié de la S.N.C.A.S.O. pour avoir été volontaire pour l'Allemagne.

Malheureusement pour les calomniateurs, l'intéressé avait été accepté de confiance dans notre section nantaise, car il avait adhéré, dès la libération, aux Jeunesses communistes, qui ne l'avaient pas exclu.

Ce n'est vraiment pas de chance pour ces messieurs que de faire une telle démonstration qui est une gaffe énorme.

REGION DU SUD-OUEST. — Montauban : Malgré les calomnies, les menaces, les pressions de toutes sortes, nos camarades de Montauban qui ont quitté le P.C.F. pour rejoindre le parti révolutionnaire, organisent sérieusement leur région. Ils commencent à former des cellules et visitent les camarades des localités rurales. Ils ont fait notamment deux adhésions nouvelles à Verdun-sur-Garonne, où doit avoir lieu un meeting le 9 octobre 1946.

Les intimidations ne pourront faire reculer des militants ouvriers éprouvés, dont le dévouement à la classe ouvrière est connu de tous les travailleurs de la région.

Ils ont diffusé un tract à la population du Tarn-et-Garonne, dénonçant la politique de collaboration de classe pratiquée sous la forme du tripartisme et les procédés gangstériens des dirigeants du P.C.F. traîtres à la classe ouvrière, qui leur font adresser chaque jour des menaces de mort par de courageux anonymes.

Nos camarades réclament la constitution d'un « Jury d'honneur » ouvrier qui fera table rase des calomnies staliniennes. Et ils informent la population qu'ils tiendront les dirigeants fédéraux du P.C.F. pour responsables de tout attentat qui pourrait être commis sur la personne de l'un quelconque de nos militants.

REGION DU GARD. — Nos camarades envisagent la formation d'une cellule à Nîmes et très prochainement d'une Fédération dans le Gard.

TRAVAIL D'ENTREPRISE

Une réunion de tous les militants d'entreprise (métaux, chimiques, bâtiment) aura lieu le vendredi 18 octobre, à 20 heures, au Centre. Cette réunion est le point de départ du regroupement et de la direction du travail d'entreprises. Elle revêt donc une importance capitale. Chaque secrétaire de cellule est tenu responsable de la présence des militants à cette réunion. Les responsables syndicaux de cellule sont également invités.

Le responsable Entreprise au bureau régional tiendra une permanence hebdomadaire de 13 heures à 20 heures au lieu habituel.

MONNET.

PERMANENCES

REGION PARISIENNE

Région parisienne: 19, rue Daguerre (au fond de la cour). Paris-14e. Tous les jours, de 15 h. à 19 h. 30, et le dimanche de 10 à 12 h. Tél. SUF. 62-31.

Choisy-le-Roi : Permanence tous les dimanches, de 10 h. à 11 h. Choisy-Bar, 11, rue Jean-Jaurès.

Le Raincy. — Samedi après-midi, 3, allée des Charmilles, à Clichy-sous-Bois.

MARNE

Reims : Permanence tous les mercredis de 18 h. 30 à 20 h., Bar Emile, rue des Romains. Tél. 47-29.

Epernay : Bar des Pêcheurs, place des Martyrs-de-la-Résistance. Permanence tous les jeudis, de 17 h. 30 à 19 h. 30.

Châlons : Ecrire Vani, 22, rue du Collège, Châlons-sur-Marne.

NORD

Lille: Café-hôtel des Buisses, 35, rue des Buisses. Tous les dimanches, de 9 h. à 12 heures.

Pas-de-Calais : Ecrire ou s'adresser à Laneres Jean, 5, rue des Balancés, à Arras.

Amiens : Permanence J. C. I., samedi, de 17 à 18 h. 30, café de la Presse, rue de la République.

ALSACE-LORRAINE

Strasbourg: Café-restaurant, 43, rue de Neufelt, Strasbourg-Neudorf. Tous les dimanches, de 10 heures à midi.

Erstein : Alain Redon, restaurant Schuh, 1, rue du Monastère, Erstein (Bas-Rhin).

Lorraine : Ecrire à G. PAGET, 1, rue de la Rosière, Chavigny (M.-et-M.).

OUEST

Brest: P.C.I., 30, rue Kirivin, Brest. Jeudi, vendredi, samedi, de 20 h. à 23 h. Dimanche, de 10 à 12 h.

Nantes : Café d'Alsace, r. Léon-Jamin. Tous les samedis, de 15 h. à 18 heures.

Anjou : Café de l'Etoile, place Romain, dimanche matin, de 11 h. à 12 h. 12 heures.

Charente-Maritime : Ecrire à Juillot, propriétaire-exploitant, à Epargnes.

Bordeaux : 34, cours Aristide-Briand Bar de la Bourse. Samedi après-midi et dimanche matin.

CENTRE

Clermont-Ferrand : Place Gaillard. Café National. Tous les samedis, de 16 h. à 19 heures. Adresser toute la correspondance à cette adresse.

Montluçon : Bar à la Fillette, tous les samedis, de 18 à 19 heures, 20, rue de la République. Pour tous renseignements, écrire à Killisky, 2, rue des Toilles, Montluçon.

Saint-Etienne : Café Basset, place du Peuple. Les samedis, de 17 à 19 heures.

LYON

Lyon : Café, 4, rue de Marseille. Tous les samedis, de 16 h. à 19 heures.

ALPES

Grenoble : Café Mayousse, place Bir-Hakeim (ex-place Malakoff). Samedi, de 17 h. à 18 heures.

MIDI

Marseille : Bar-dégustation Noailles, angle gare de l'Est. Vieille Bourse du Travail. Samedi, de 17 h. à 20 heures.

Corsé : Bastia, 27, rue de l'Opéra.

SOUSCRIVEZ pour LE MILLION

REGION PARISIENNE

Quelques anciens membres du 1er Comité central du P.C.I. en 1936, pour un député trotskyste en 1946. Sale 1.000, Offe 500, Jean 100, Jo 150, Armande 100, Jeanne 100, Odette 100, Adolphe 100, M. K. 200. **Total : 2.350.** — Liste 6.130 : Marcelle 200, Un sympathisant 100. **Total : 300.** — Liste 5.964 : X. 100, Paul 50, Andrée 20. **Total : 170.** — Liste 5.974 : Un instituteur bourguignon 100, Mercien 50, Un copain de Dijon 100, Jospin Robert 300. **Total 550.** — Liste 5.982 : Brunet 100, Roumeux 100, Lebraton 20. **Total : 220.** — Liste 5.973 : R. Forcin 500, Sima 100, Andelys 500. **Total : 1.100.** — Liste 5.971 : Paul 150. **Total : 150.** — Liste 5.979 : Bedjaï Gilbert 1.000, Colette Pellini 1.000, Renée 1.000, Inès 100, Un prolo 20, Evelyn 1.000, Félix 40, Jeannine Nice 200, Un anonyme 200, Cucchiaro Nice 200, Un anocain prolo 50. **Total : 4.660.**

Liste Paule : Maryse 100, R. P. 500. **Total : 600.** — Liste Florence : Paoli 100, Pour les J.C.I. 50, Un ouvrier 50, Un P.T.T. 100. **Total : 300.** — Liste 6.324 : Anonyme 300. **Total : 300.** — Liste 6.365 : M. R. 1.000, B. Boisselier 300. **Total : 1.300.** — Liste 6.111 : Trott 20, Biot 30, Bob 50, Corbel 20, Armand 25, Lejeune 50, Corbet 50. **Total : 245.** — Liste 6.106 : Sat 500. **Total : 500.** — Cellule 5e liste 6.094, Reyanau 20, Djnot 100, Ghèse 30, Lève 20, Thersin 20, X. 60. **Total : 250.** — G. T. Molait en souvenir de J. Mercier fusillé par les nazis : 50, Hoden 20, Sympathisants 130. **Total : 200.** — Liste 5.957 : Billault 100, Guarmallec 100, Bourgeois P. 100, M. Krebs 50, Burseaut 25, Gédé 50, Lafièvre 100. **Total : 525.** — Liste 5.947 : Ducastel 100, Hébert 100, Un retraité 100. **Total : 300.** — Liste 5.946 : de Taverny 470. **Total : 470.** — Liste 5.925 : Lucienne 50, Lucien 50, Maurice 5, X. 10. **Total : 115.**

Liste 5.905: Jean Mallégal 100, Henri ouvrier coiffeur 20, David patron coiffeur 20, 3 amis bellevillois 55, 1 ami soissonnais 20, 1 sportif rouge 25, Georgette et Pierrot son fils 20, Cécile et sa fille Dénise 100, Charlette et sa fille Michèle 100, Pour un député trotskyste, un représentant sympathisant 100, Bébert un prolo révolutionnaire 20, Roger idem 20, Robert idem 20, Duteil idem 10, Un camarade algérien 10, Guérin Camille 50. **Total : 710.** — Liste 5.901 : Joseph 1.000, Victor 1.000. **Total : 2.000.** — Liste 5.914 : Bray 20, Dutelle 50, Thioux 100. **Total : 170.** — Liste 5.910 : Michaud 50, Journiac 30, Mauen 40, Akerman 25, Sinacken 20. **Total: 145.** — Liste 5.912: Pierre 200, Un sympathisant 70, Pour le triomphe du communisme 100. **Total : 370.** — Liste 5.919 : Un révolutionnaire 30, Un stalinien mécontent 30, Pour la révolution 50, Hubert 500, Marat 100, Pour renforcer le seul défenseur de la classe ouvrière 200. **Total : 900.** — Liste 6.122 (3e versement) : Valude 300. **Total : 300.** — Liste 6.119 (2e versement) : Gayet 100. **Total : 100.** — Liste 6.118 (2e versement) : A. Malte 20, H. Abadié 10, M. Thdren 20, Mallet 20, Collin 10, Sauret 20, Simon 10, Lemaire (2e versement) 100. **Total : 230.** — Liste 15.003 : 1er versement, Catherine 500, J. G. 200, P Parizot 500. **Total : 1.200.**

Liste Ancellin : Caudron Ancellin 100, B. 50, Pi 20, Pa 40, Sc 20, Labs 20, Moc 20, Se 40, Lad 100, Co 20, B. A. 50, Choc 30, Har 50, Pal 50, Bur 30, Ga 50. **Total : 600.** — Liste 5.970 : M. J.R.F. 50, Coudrelier 100, G. C. 20, Oudot Gilles 100, Bertin 50, Calomino 30, Lacroix 100, Fouilleul 20, Bossarol 30, Molinault 10, Vanorcher 50, Louis 15. **Total : 595.** — Liste 5.964 Froment pour le million 1.000. **Total : 1.00.** — Liste 5.965 : Berval 200, Giroud 21, Perrier 20, Cotté 100. **Total : 341.** — Liste 5.973 : Reynal 500. **Total : 500.** — Liste 5.967 : Un sympathisant S.F.I.O. 20, FR. 50, SC. 50, AV. 40, Pour une opposition ouvrière 20, SW. 25, X. 50, Colette 100. **Total : 355.** — Liste 5.975 : Mansion 100, Vaccomio 30, Charby 20, Dionnet 20, Dédé 20, X. 20, Botaline 100, Millet 100, Bonnond 200, Deser 15. **Total : 625.** — Liste 5.982 : Trignat 20, Cotillard 21, En vendant « V » 9, Brunet 100. **Total : 150.** — Liste 5.966 : X. 275, Lucien pour le million 200. **Total : 475.** — Liste 5.955 : Darnis R. 100, Darnis J. 100, Cruelze 50, Trollel R. 100, Grénat R. 50, Laurent 50, Grunet 25, Gunet J. 25, Un métallo 50, Naillon 100, Levieux 100, Barrault 100, Mallet 100. **Total : 975.** — Liste 5.957 : Jourdain 50, Anati 50, Florence 100, Jacqueline L. 50, Louis D. 50, Lafièvre 100. **Total 400.** — Liste 6.086 : Amazau 300, Bruno 200. **Total : 500.** — Liste 4.463 : Anonyme 40, Un journaliste 110, Claude Rebouleau 110, Un militaire révolutionnaire 100, Anonyme 20, Molaix 100, Guyida 500. **Total : 980.**

TOTAL : 28.416.

Liste 5.988 : Lucas 210. **Total : 220** (10 de surplus). — Liste 5.985 : Duroc 200, Cattellani 50, Dutinoch 50, Magdeleine 200, Claude 300. **Total : 600.** — Liste 5.904 : Un ancien du P.O.I. 100, Un sympathisant 50, Un sympathisant 30, D. Juin 50, Un sympathisant 50. **Total : 280.** — Liste 5.907 : Jung 50, X. 300. **Total : 350.** — Liste 5.902 : Lucien 100, Dupuis 100, Servant 20, Jacques L. 50, Dutoit 100, J. Girault 50, Marco 50, Ralph Anditi 100, L. T. 100. **Total : 670.** — Liste 6.357 : R. P. 50, L. D. 500. **Total : 550.**

TOTAL : 2.870

REGION AUVERGNE

Liste 6.270 : P.-A. Mallet 500, Leyveaux 500, Ray Rose 50, Marin 50, Hufna 200, X. 500, X. 500, Maks 250, Presgurvic Charles 500, Jojo 600, Albert 700, Gillet 750. **Total : 4.650.** — Liste 6.271 : Koval 500, Heyner Zehneur 500, Heyner Léon 100, Gerthler Jacques 100, Borijol 100, Maurice Hepner 500, Maurice Hepner 100, M. Léon 500, F. Hepner 100, Jacques Hepner 100, Blesko 100, B. Ryfman 1.000, Urger 100, Walter 500, Milerski 100, Unger jeune 500, Rotild 50, X. 100, Germaine 100, Jeannette 100. **Total : 5.350.**

TOTAL : 10.000

MONTBRISON

Liste 5.773 : 3 employés finances 100, Gay 500, Ribaud 10. **Total : 610.** — Liste 5.778 : P. 100, 50, 20, 20. **Total : 190.** — Liste 5.774 : Faure 100, Loulou 100, Sympathisant 100, Santomaria 50, Moulin 10, Sympa. 20, Girardon 20, Sympa. 50, Auclair 20. **Total : 470.** — Liste 5.779 : Juvin 100, Santa 50, Delnca 50, 1 Espagnol 20, Gérard 20, Lafond 20, Bœuf 20, Ros 20, Barrère 20, Sautet 20, Paul 20. **Total : 360.** — Liste 5.780 : Lafond 500, Bergiron 500, Artisan agricole 200, 1 garagiste 100, Mme Millet 100, Employé 200, Sympathisant 40. **Total : 1.640.**

TOTAL : 3.270

REGION DE MARSEILLE

Liste 5.682 (suite) : Gilberte 100, Blonchou 20, Foch 50, 3e groupe vietnamien de Marseille 135. **Total : 305.** — Liste 5.683 (suite) : Rizzola 30. **Total : 30.** — Liste 5.680 (suite) : Angles Henri 100, Cochois 20, Cochois Louis 20, Bauchiero 50, Galfré 20, Romagnoli 90, Jacques Trivelle 300, Danielle T. 10. **Total: 610.** — Liste 5.684: Latil 20, Rivas 20, Volaire 20, Subercaz 20, Chabot 20. **Total : 100.** — Liste 5.685 : Castellani 20, Martin J. 20, Réal J. 30, Jouve 20, Fournier 110. **Total : 200.** — Liste 5.687 : Tidone 300. **Total : 300.**

TOTAL : 1.545

REGION DE LYON

Liste 5.795 : Breger 1.000, Lanneau 100, Vallier 50, Mignaton 50, Bourgnin 50, Jouffray 30, Lacroix 50, Buffel 50, Pascal 50, Altieri 50, Lambriet 100, Filiâtre 100, Mathieu 65. **TOTAL : 1.745**

REGION DE BORDEAUX

Liste 5.586 (1er versement): V. G. 20, Toto pour la liberté 10, T3 90, Mimi Pinson 60, Pour le Viet-Nam 40, Christiane 10, Jean René 5. **Total : 235.** — Liste 5.580 (1er versement) : Nadine 50. **Total : 50.** — Liste 5.577 (1er versement) : Girard 200, Gérard 100. **Total : 300.**

TOTAL : 585

Total général	47.846 »
Listes déjà parues	77.265 60
Total des listes non insérées par manque de place	34.500 »
A ce jour 7-10-46	159.111 60

LE MEETING DE L'UNION GAULLISTE

La région parisienne du P.C.I. avait adressé des propositions de Front unique aux sections locales du P.S. et du P.C. pour saboter le meeting fasciste tenu par l'Union Gaulliste au Vél' d'Hiv', mardi soir. Or seuls des militants de la région parisienne du P.C.I. et quelques camarades anarchistes se sont retrouvés au meeting où aucune action d'envergure n'a pu être engagée en raison de la carence des autres organisations ouvrières.

Les auditeurs de M. Capitant dont les limousines stationnaient devant le Vél' d'Hiv' applaudirent le « non » que les orateurs chantèrent sur toutes les gammes. Le service d'ordre était formé par de jeunes gommeux ex-camelots du Roy.

A la sortie du meeting, un cortège se forma qui lança : « Libérez Mauras ! ».

R. V.

Une maison habitable...

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE.)

Les autres concessions

Thorez a lui-même signalé le recul opéré par son parti en ce qui concerne le président de la République : « Le président de la République, a-t-il dit, sera élu par les deux Chambres; selon l'ancienne constitution, celle du 5 mai, il était élu par l'Assemblée nationale seule... Le président du Conseil sera nommé par le président de la République avant de recevoir son investiture de l'Assemblée. » Thorez oublie de signaler, d'ailleurs, que le président est armé également du droit de veto qui lui confère le pouvoir de renvoyer devant la Chambre les lois qui ne lui plaisent pas.

Ainsi l'Assemblée se trouve-t-elle entourée du président de la République et du Conseil du même nom, sans omettre le Conseil économique et l'Assemblée de l'Union française. Autant de sentinelles du capitalisme. Autant de dangers pour l'existence même des libertés démocratiques. Autant de bons moyens pour légaliser, au moment propice, un nouveau 2 décembre, ou un 6 février réussi.

Et voici Guy Mollet

Pour Guy Mollet, secrétaire général du parti socialiste, la constitution est loin d'être fameuse somme toute, mais, a-t-il déclaré au Gymnase Huyghens, la « constitution vaudra ce que vaudront les hommes qui l'appliqueront ». Elle ne vaut pas cher déjà. Mais, c'est évident, notre inquiétude ne peut que grandir lorsque l'on voit, en effet, les hommes qui seront chargés de l'appliquer. Lorsque l'on voit les partis ouvriers accumuler les capitulations, encenser de Gaulle, se soumettre aux désirs du parti clérical. Réellement Guy Mollet a eu un mot juste. Pire que la constitution elle-même, infiniment plus dangereuse, est la politique des partis ouvriers. La façon dont ils ont capitulé et collaboré à la rédaction de cette constitution est révélatrice.

Le peuple algérien s'abstiendra

Nous sommes loin d'être d'accord avec Ferhat Abbas. Mais les propos qu'il a tenus devant la presse parisienne avant son départ pour l'Algérie sont très intéressants. Le leader du groupement des Amis du Manifeste algérien a déclaré qu'il était « très déçu ». Et il a souligné, par exemple, l'histoire des textes sur l'Union française rédigés en commission, puis complètement transformés dans un sens réactionnaire par le gouvernement tripartite. « Le peuple algérien s'abstiendra », a-t-il déclaré ensuite. Nous aurions aimé qu'une même façon de manifester l'opposition des opprimés de la métropole des colonies puisse être trouvée. Mais il va sans dire que nous nous solidarisons entièrement avec l'opposition du peuple algérien.

Notre bulletin nul signifiera à la fois notre opposition aux projets réactionnaires de la bourgeoisie sur le plan intérieur et sur le plan colonial. Et de même que le peuple algérien sera amené comme le peuple vietnamien à entrer dans une lutte décisive contre l'impérialisme s'il veut conquérir son indépendance, de même le prolétariat français doit se préparer, lui aussi, à resserrer ses rangs pour pouvoir engager un jour la lutte pour le socialisme. Son vote de dimanche peut lui permettre justement de manifester à la fois son opposition à une constitution réactionnaire et son opposition à la politique mortelle des Thorez et des Mollet. Et de se délimiter à la fois du tripartisme et du plébiscite.

C'est en ce sens, dans le sens d'une préparation aux luttes décisives qui se placent sur le terrain revendicatif et politique, sur le plan de l'action directe, que le vote du dimanche 13 octobre revêt une grande importance.

S. ROCHAL.

On nous écrit :

VOUS AVEZ MANQUE DE COURAGE

Nous recevons d'un camarade une lettre qui traite de la question de la grève des Finances. Il nous reproche la position défendue dans le N°141 de « La Vérité » et précise ses raisons :

Au 4 septembre, date où un versement mensuel provisoire supplémentaire a été décidé pour l'enseignement et la magistrature, versement nécessité par l'arrêt catastrophique du recrutement, et non par l'action syndicale (il ne faut pas se faire trop d'illusions) aucune autre catégorie de fonctionnaires n'avait marqué de désaccords, ni d'autre intention. La position prioritaire prise par la fédération de l'éducation nationale avait été approuvée.

Puis il affirme :

L'agitation chez les Finances entre le 4 et le 10 septembre a réellement été déclenchée par la haute administration, et la fédération des Finances est partie en bataille sans avertir les autres fonctionnaires. Bataille non pas contre le gouvernement, mais contre les avantages accordés à une catégorie reconnue par elle comme déclassée.

J'ai très bien suivi la question, et je ne crains aucun démenti.

Vous auriez donc dû montrer aux camarades grévistes qu'ils étaient trompés et qu'on se servait d'eux pour mettre la désunion chez les fonctionnaires. Rétablir cette union, et alors passer à la grève de tous les fonctionnaires pour l'accélération de la revalorisation, voilà ce que vous auriez dû dire.

Vous avez manqué de courage, je le regrette. Bien cordialement.

Signé : C. CANONGE.
Castres (Tarn)

Nous pensons avoir déjà répondu à ce camarade dans le N° 142 de « La Vérité ». Nous avons soutenu la grève des Finances parce que, même avec des mots d'ordre de caractère limité et corporatiste, cette grève montrait la volonté des employés de conquérir de meilleures conditions de vie. En fait, à l'encontre des dirigeants, les employés sont entrés en grève pour les salaires et non contre telle ou telle corporation... Si nous n'avions pas soutenu cette grève, c'est alors qu'on aurait pu nous dire : « Vous avez manqué de courage ».

FELZEN ET PRAGER OBTIENNENT UN NON-LIEU

Nos camarades et lecteurs se souviennent de l'arrestation de nos camarades Felzenschwalbe, Prager, Landau, Brunet et Righetti, en avril 1945. Inculpés d'« atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat » pour avoir fait paraître La Vérité *en dépit du retard apporté à son autorisation, ils avaient été relâchés deux mois après, faute de preuves. Ces deux mois, ils les avaient passés à la Santé, comme des malfaiteurs.*

Aujourd'hui, nos camarades viennent d'être avisés qu'un non-lieu vient d'être rendu dans leur affaire.

Décidément, les calomniateurs en seront toujours pour leurs frais...

COMMENT ON CALOMNIE EN VAIN UN DÉPORTÉ

A la suite des dernières élections, ayant été en butte aux attaques calomnieuses de l'hebdomadaire régional du P.C.F. (La Voix du Peuple), *et n'ayant malheureusement pu obtenir la formation d'un jury d'honneur ouvrier, j'ai engagé une action judiciaire contre ce journal. Parmi les nombreux articles dans le style habituel des calomniateurs, j'en avais choisi deux : un où il était question de l'« hitlérien Bloch » (pas moinsse !) et un autre qui visait mon « activité provocatrice » au cours de ma détention à la maison centrale d'Eysses.*

En ce qui concerne le premier point, outre de nombreux témoignages de camarades de détention ou de déportation sur mon attitude dans les prisons de Vichy et dans les camps nazis où j'ai séjourné, j'avais beau jeu de présenter au tribunal le jugement par lequel la section spéciale du tribunal militaire de Lyon m'a condamné, le 9 septembre 1942, à douze ans de travaux forcés pour « activité communiste » (le président ne manqua d'ailleurs pas de préciser au cours de l'audience : « IIIe ou IVe Internationale, pour moi c'est pareil »). L'acte d'accusation me reprochait, entre autres documents trouvés sur moi au moment de mon arrestation, une brochure « Pour sauver l'U.R.S.S. (éditée par le Parti en décembre 1941) et un tract « A bas le gouvernement de la légion anti-bolchévique » (contre le gouvernement Laval qui s'était constitué peu avant). Décidément, comme disent ces messieurs de la Voix du Peuple, je cachais bien mon jeu, dès cette époque.

Quant à mon « activité provocatrice » à la maison centrale d'Eysses, ce ne sont pas non plus les témoignages à ce sujet qui me manqueront, émanant de socialistes, de syndicalistes ou de résistants sans parti.

Toujours est-il que la Voix du Peuple *remet ça en un article du 14 septembre que je vous ai envoyé. Mais la leçon leur a profité. L'article, beaucoup plus prudent dans la forme, ne me met en cause qu'indirectement. A part les mensonges habituels, nous y apprenons que le ministère de l'Intérieur patronnait la liste du P.C.I. dans le Puy-de-Dôme. Comme d'autre part on nous accuse d'avoir fait perdre un siège, non seulement au P.C.F., mais aussi à la S.F.I.O., il faut reconnaître qu'une fois de plus le ministre de l'Intérieur socialiste et nous cachions bien notre jeu !*

Notre camarade Bloch confond les calomniateurs

Cet article en annonçait une série d'autres. Or depuis silence... Jusqu'au 5 octobre.

Toujours est-il que l'article du 5 octobre, c'est le bouquet. Nous y apprenons qu'un chat est un chat, et Gérard Bloch... un fanfaron. D'hitlérien, me voilà tombé en grade ! D'ici que je sois un pauvre gars trompé par des chefs habiles, il n'y a pas loin.

La Voix du Peuple *promet de continuer la semaine prochaine. J'espère (si elle ne se dégonfle pas entre temps) que ce sera de plus en plus drôle. Je ne désespère pas, en particulier, de devenir un jour l'« homme de de Gaulle » (J'ai beaucoup d'ambition).*

En attendant, MM. de la Voix du Peuple, *vous avez raison. Un chat est un chat, vous êtes des menteurs, Fajon en est un plus grand, et les travailleurs ne croient plus vos mensonges.*

Le 6 octobre 1946.

Gérard BLOCH,
Déporté politique,
Membre du C.C. du P.C.I.

L'A.B.C. du COMMUNISME

La concentration capitaliste

Nous venons de voir que pour que le capitaliste réalise et accroisse son profit (ce qui entraine l'accumulation du capital), il faut que le produit passe par le marché. Il nous faut donc examiner suivant quelles normes les marchandises y sont échangées.

En principe, la concurrence y est libre et, ainsi que nous l'avons dit dans un chapitre précédent, les prix y sont déterminés par la loi de l'offre et de la demande.

Il faut noter en outre que dans une période donnée et pour une branche de production donnée les moyens de production n'ont pas tous le même rendement. Il y a des terres plus ou moins fertiles, des installations industrielles plus ou moins perfectionnées. Il s'ensuit que le prix de revient du produit n'est pas le même pour toutes les entreprises de cette branche. Tant que la production est inférieure à la consommation, le fabricant que les moyens de production obligent à pratiquer les prix élevés pourra cependant vendre ses produits. C'est sur la base du prix de revient le plus élevé que s'établira le cours du produit. Les fabricants dont la meilleure installation permet un prix de revient plus bas pourront cependant vendre leurs produits à ce prix élevé puisque la demande dépasse l'offre. Ils bénéficient ainsi, tout comme leurs collègues moins bien équipés de la plus-value, plus d'un profit supplémentaire venant de la supériorité de rendement de leur terre ou de leur usine. C'est là ce qu'on appelle *la rente*.

Il est également important de noter qu'une entreprise à grand rendement revient proportionnellement moins chère que celle qui a un rendement inférieur.

On peut ainsi, même sans diminuer les salaires, augmenter la plus-value. De plus, fabriquant plus vite, on peut transformer plus vite le capital engagé en un produit dont la vente va réaliser un capital accru qui sera reclassé dans la production. Autrement dit, la *rotation du capital* sera plus rapide et permettra de réaliser plus souvent de la plus-value dans un laps de temps donné, donc d'accroître l'ensemble du profit. On en arrive à cette conclusion : le taux et la masse du profit augmentent avec le rendement des entreprises, la course au profit amène les capitalistes à les accroître sans cesse.

Mais le marché étant ouvert à tous la concurrence étant libre, les capitalistes détenteurs d'installations à haut rendement, qui les font bénéficier de la rente, ont tendance à en profiter pour fabriquer à eux seuls la quantité totale de produits demandés. Il arrive donc un moment où la production, et par conséquent l'offre sur le marché dépasse la demande, il en résulte deux conséquences :

1° Les prix baissent et ont tendance à être calculés en raison du prix de revient le plus bas qui devient le nouveau cours;

2° Les entreprises dont les moyens de production ne permettent pas de réaliser ce prix se trouvent éliminées.

C'est ce second phénomène qui nous intéresse actuellement. La recherche du profit qui pousse le capitaliste au perfectionnement de ses moyens de production entraîne l'agrandissement continuel des entreprises et la disparition des petites. C'est là la *concentration capitaliste* qui tend à réunir entre un nombre toujours plus restreint de mains des moyens de production toujours plus puissants.

M. CORVIN.

Consulter les mêmes ouvrages que pour le chapitre précédent.

Lutte serrée dans le concours d'abonnements

PAUL HENRY, de Paris, PREND LA TETE ET DEPASSE KARLOS, de la J.C.I. !

BOREL, de Paris, SERRE LES DEUX LEADERS DE PRES !

Depuis la publication du premier classement dans « La Vérité », les envois d'abonnements affluent. La province se met en marche avec Lucien, de Lille, Rospars, de Quimper, et Ciabucchi, de Nice. Aujourd'hui nous ne pouvons citer que les vingt premiers du classement hebdomadaire, car les camarades « abonneurs » sont trop nombreux. Un premier succès est atteint : LE MOIS DE SEPTEMBRE A FOURNI LE PLUS GROS CHIFFRE D'ABONNEMENTS DEPUIS LES DEBUTS DU JOURNAL SUR 4 PAGES : 22.000 FRANCS ! Il faut atteindre 50.000 francs pour octobre !

VOICI LE CLASSEMENT DE CETTE SEMAINE :

Paul Henry (Paris)	102 pts
Karlos (J.C.I.)	87
Borel (Paris)	69
Sorel (Paris)	63
Lucien (Lille)	48
Grégoire (Paris)	40
Pradalès (Paris)	31 1/2
Garrive (Paris)	30
F. Rospars (Quimper)	30
Natalie (Paris)	30
Ciabucchi (Nice)	24
A. Bourhis (Saint-Yvi)	24
Lafièvre (Choisy)	24
Michel Edmond (Paris)	19 1/2
D. Kantzer (Paris)	15
André (Paris)	15
J. Leroux (Quimper)	15
Gregor (J.C.I.)	15
Filleul (Lyon)	13 1/2
Pascal (Paris)	12
Morgat (Paris)	12
J. Lanères (Arras)	12
Raymond (Paris)	12

(Le classement est calculé à raison de un point par mois abonné et vingt points pour les abonnements de soutien.)

LA LISTE DES PRIX :

Rappelons que c'est le 31 octobre que le concours est clos et que les dix meilleurs « abonneurs » recevront les prix suivants :

1er PRIX. — Œuvres politiques de **K. Marx** en 8 volumes ; L'Impérialisme, stade suprême du capitalisme, par **Lénine** ; La Commune de Paris, par **Talès** ; La révolution trahie, par **Trotsky**.

2e PRIX. — L'Etat et la Révolution, par **Lénine** ; La Révolution trahie, par **Trotsky** ; L'Accumulation du capital, par **Rosa Luxembourg** ; Le Marxime et notre époque, par **Trotsky**; Lettres de la prison, par **R. Luxembourg.**

3e PRIX. — La révolution trahie, par **Trotsky** ; Les Crimes de Staline, par **Trotsky** ; Leçons d'Espagne, par **Trotsky** ; Qu'est-ce que le national-socialisme ? par **Trotsky.**

4e PRIX. — Histoire du socialisme en France, par **P. Louis** ; La Conception matérialiste de l'histoire, par **Plékhanov** ; Le Manifeste communiste.

5e PRIX. — Destin d'une révolution, par **Victor Serge** ; S'il est minuit dans le siècle, par **Victor Serge.**

6e et 7e PRIX. — **100 francs de brochures à choisir dans la librairie du parti.**

8e, 9e et 10e PRIX. — **75 francs de brochures à choisir dans la librairie du parti.**

**(

DU MONDE ENTIER

U. S. A.

NOUVELLE GREVE DES MARINS

Une nouvelle grève de marins et dockers a éclaté le 1er octobre. Ayant repris le travail, après une première grève, sur la promesse gouvernementale d'arbitrer leur conflit, les travailleurs se rendirent compte, après l'échec de l'arbitrage gouvernemental, qu'il ne leur restait qu'une seule arme efficace : la grève. Les négociations qui se poursuivent entre armateurs, ouvriers, et la Commission maritime sont au point mort, les armateurs n'arrivent pas à se mettre d'accord sur les propositions de l'A. F.L.

Le 2 octobre, les officiers de la marine marchande cessent eux aussi le travail, pour demander 30 à 35 p. 100 d'augmentation de salaire et obtenir la signature des contrats collectifs qui devaient être signés le 1er octobre.

A la course effrénée au profit des capitalistes américains, la classe ouvrière des U.S.A. riposte de la seule façon possible.

ALLEMAGNE

LES OUVRIERS ALLEMANDS VEULENT JUGER EUX-MEMES LES ACCUSES DE NUREMBERG

Protestant contre le verdict de Nuremberg, une imposante manifestation s'est déroulée à Berlin, réclamant la mort pour les bailleurs de fonds de l'hitlérisme et demandant la mise en jugement, par le peuple allemand, des acquittés de Nuremberg.

JAPON

Tokio. — Douze ouvriers du journal « Comietri » ayant été licenciés sans raison, tous les employés de la presse et de la radio se sont mis en grève. Par solidarité, le personnel des centrales électriques et les mineurs ont décidé de déclencher une grève générale, à moins que les patrons du « Comietri » ne reviennent sur leur décision arbitraire.

Devant la montée grandissante du mouvement ouvrier, les capitalistes japonais essaient d'organiser, avec l'approbation du général Mac Arthur, un front anticommuniste. On parle de la fusion des deux partis bourgeois, le parti « libéral » et le parti « progressiste ». Le parti unifié serait dirigé par Hatoyama et Miki, fervents impérialistes, qui avaient été, il y a un an, épurés pour avoir appuyé la politique d'agression du Japon. On fait remarquer, à ce propos, que Miki est un des dirigeants du grand trust la « Société Charbonnière », et que le parti « libéral » occupe le même immeuble que ce dernier...

ITALIE

LES TRAVAILLEURS MANIFESTENT

Merano, 30 sept. : Les malades de l'hôpital manifestent pour obtenir une amélioration de leur régime alimentaire. Après avoir enfoncé les cordons policiers qui voulaient les empêcher de sortir, ils défilent dans les rues de la ville. Après entrevue avec le commandant du centre hospitalier, une délégation obtient des billets de chemin de fer pour se rendre à Rome auprès des ministres compétents.

Crotone : Protestant contre la vie chère, les travailleurs manifestent dans les rues de la ville, attaquant les magasins et notamment les entrepôts du Consortium agricole. De violentes collisions se sont produites avec la police dont des renforts sont en route alors que le couvre-feu a été proclamé.

Dans la misère, fruit du fascisme et de la guerre impérialiste, les travailleurs italiens, malgré la sous-alimentation et la démoralisation causée par la politique capitularde de leurs partis traditionnels, trouvent la voie de l'action de classe.

Rome. — Le matin du 9 octobre, les chômeurs ont envahi, à Rome, le palais du Viminal, siège de la présidence du Conseil.

Pietro Nenni, vice-président du Conseil, socialiste, a tenté en vain de calmer les manifestants. La police a dû intervenir et a ouvert le feu. Il y a de nombreuses victimes. De nombreux travailleurs ont été arrêtés.

AFRIQUE DU SUD

REPRESSION SANGLANTE D'UNE GREVE DE TRAVAILLEURS NOIRS

C'est avec un grand retard que nous parviennent les nouvelles de grèves qui ont secoué l'Afrique du Sud en août 1946. Ce sont les travailleurs noirs, les mineurs les plus exploités du Rand qui cessèrent le travail, terrorisant les magnats du diamant et de l'or.

Le 4 août, la grève est décidée à un meeting, à Johannesburg, et la plupart des noms qui défrayent surtout les cotes des Bourses internationales : Brakpan, Sub-Nigel, Kleinfontein, Robinson Deep, etc., furent le symbole de la lutte des mineurs sud-africains.

Pendant cinq jours, les travailleurs tinrent bon, malgré le chantage et l'hystérie de la bourgeoisie. Ils ne cédèrent qu'à la force, assommés à coups de trique, assassinés à coups de mitraillette par la police au service de leurs exploiteurs. Malgré l'impréparation et le manque de direction, cette lutte réussit à provoquer une grève de solidarité dans l'industrie du tabac.

Battus aujourd'hui, les travailleurs noirs du Rand sauront tirer la leçon de leur échec et feront encore trembler leurs bourreaux.

Après le procès de Nuremberg

Staline avait menti

Le procès de Nuremberg a montré que les juges alliés savaient distinguer les Papen, Schacht, ces personnages représentatifs, des parvenus à la Gœring; les magistrats du capital, en frappant quelques fascistes, savent comment contribuer à donner un vague lustre de martyre aux forbans qui ont servi à écraser le prolétariat allemand.

★

Mais il est un tout autre aspect du procès de Nuremberg sur lequel il convient d'insister. Au cours même du procès, au cours des séances qui se poursuivaient interminablement avec quelques révélations des archives de l'Etat et du parti hitlériens, plusieurs des sections de la IVe Internationale, le R.C.P. d'Angleterre, le parti hollandais, nous-mêmes... posaient la question : le tribunal veut-il savoir s'il y a la moindre indication relative aux prétendus entretiens que — selon les procès machinés de Moscou — Trotsky aurait eus avec Hess ? Le procureur soviétique Rudenko se taisait. Les questions étaient soulevées avec plus d'insistance; s'y associaient des écrivains et des personnalités telles que H. G. Wells. Enfin la camarade Natalie Trotsky s'adressait directement au tribunal.

Malgré cela, silence. Et le verdict fut prononcé sans que qui que ce soit, magistrats, procureurs, avocats, témoins, accusés, ait fait la moindre mention de ces prétendus entretiens.

★

Qu'on ne nous dise pas que cela n'intéressait personne ! En premier lieu, Staline et les staliniens — qui ne cessent d'accumuler les calomnies contre les « hitléro-trotskystes » — étaient les premiers intéressés à faire la preuve qu'ils ne nous calomniaient pas devant « le plus grand tribunal de l'Histoire ». Enfin, les représentants des autres pays alliés n'avaient et n'ont aucune raison de nous ménager, comme ils le firent lorsqu'il s'agit de certains représentants de l'aristocratie britannique. Quant aux accusés, on se souvient qu'on leur imposa silence lorsqu'ils voulurent parler du pacte Staline-Hitler; s'ils avaient eu quelque chose à dire sur les trotskystes, ils l'auraient fait.

★

Le procès de Nuremberg, de ce point de vue, a apporté un verdict qu'aucun des gouvernants qui ont décidé ce procès n'a recherché ni voulu, un verdict qui, en fait, complète celui formulé par tous ceux qui avaient étudié objectivement les procès de Moscou, un verdict qui déclare fausses et mensongères les accusations faites à l'époque par Vichinsky, un verdict qui accable Staline comme l'instigateur d'une machination qui a servi de prétexte pour détruire la vieille garde bolchevique et pour assassiner Léon Trotsky.

QUE SE PASSE-T-IL EN U.R.S.S. ?

★

"Beaucoup aiment mettre la main dans la poche kolkhozienne" rapporte la "Pravda"

La pénurie des vivres et des matières premières ont amené à maturité des tendances à l'accaparement individuel des biens kolkhoziens. Le marché noir s'est épanoui, favorisé par l'absence de toute démocratie réelle et du contrôle populaire sur les privilégiés.

La corruption et la désorganisation à tous les échelons de l'économie, et la menace de disette qui en résulte ont déterminé les cercles dirigeants à sacrifier quelques menus prévaricateurs aux intérêts généraux de l'ensemble des bureaucrates. D'où le statut sur les infractions et la campagne et les critiques sur commande qui soulèvent un coin du voile, tout en laissant dans l'ombre les causes réelles de cette dégénérescence : la dictature anti-communiste des privilégiés de l'appareil, sous le décor des vestiges politiques de la révolution d'octobre.

Les biens kolkhoziens vendus à l'encan

Les *Izvestia* du 12 septembre signalent que le kolkhoze « 13 ans d'octobre » a reçu la visite d'Alexéieff, procureur de la région d'Ognoudaïsk. La veille, la direction du kolkhoze avait reçu ordre des autorités de mettre 150 hectares à la disposition des organisations locales. Les pourparlers n'ayant pas abouti, le procureur a été dépêché pour convaincre les kolkhoziens de violer la loi. Les *Izvestia* déplorent qu'il y ait réussi. Mieux, elles nous signalent que ce fait est loin d'être unique. Dans le territoire autonome d'Oyrott, beaucoup de « travailleurs dirigeants » (lisez petits et moyens bureaucrates) se conduisent avec la propriété collective comme avec leur bien propre. A Oyrott-Tavra, au kolkhoze « Le Travailleur », la terre du kolkhoze est devenue la source de revenus personnels à concurrence de deux cents hectares.

Les autorités y ont connaissance de diverses illégalités, mais la commission d'enquête nommée a pris le président du kolkhoze Belaiaev sous sa protection, ce qui est normal puisque les autorités participent en tant que « travailleurs dirigeants » à ces exactions.

Ces exemples ont révélé une corruption s'étalant sur une grande échelle. D'après des renseignements incomplets plus de 1.500 hectares ont été distribués à des personnalités et organisations diverses dans la région d'Oyrott. Le procureur Kassintzev est resté sourd à toutes les plaintes et pour cause.

L'auto-critique organisée, soupape de sûreté

La *Pravda* du 22 septembre nous donne le tableau d'une assemblée générale de kolkhoziens de la région de Poltava. Les camarades, souligne ce journal, ne savent ni l'ordre du jour, ni le nom du rapporteur.

Après avoir écouté avec intérêt et émotion, dit le journal, les résolutions du Parti et du Gouvernement, ils posent les questions suivantes :

— Est-ce que la direction a le droit, sans l'assentiment de kolkhoziens, de dépenser les ressources communes en déjeuners d'apparat lors du contrôle de certaines conventions passées entre kolkhozes ?

— Pourquoi le camarade Koutz, directeur général, a-t-il tant de journées de travail inscrites à son actif, alors qu'il ne fait rien ?

— Pourquoi le pointeau ne communique-t-il pas aux kolkhoziens le compte de leurs journées de travail ?

— Le président du kolkhoze a-t-il débité au directeur de la station des tracteurs, de la farine et des porcs ? Si oui, à quel prix ?

La kolkhozienne Olène Tourbai a soumis à l'assemblée les faits suivants :

« Il y a dans notre rayon pas mal de gens qui aiment mettre la main dans la poche kolkhozienne. »

Le second secrétaire du comité rayonnal du Parti, Onistchenko, aime particulièrement s'approvisionner à bas prix. La vétérinaire inspectrice abuse également de sa situation. Dès qu'elle arrive, ce ne sont que constats de diverses irrégularités; mais il suffit de farine et d'autres produits pour faire disparaître le constat et les irrégularités avec. Le troisième amateur des biens kolkhoziens est le directeur de la station des tracteurs : Satourov. Les porcs se vendent 100 roubles le kilo de viande sur pied. Lui, il les lui faut à 10 roubles et de la farine par-dessus le marché.

La présidente du kolkhoze se bat la poitrine et fait valoir que sans pourboire conséquent, le directeur de la station des tracteurs leur laissera sur les bras les semailles du printemps

EN IRAN COMME EN GRÈCE

Bevin tente de briser le mouvement ouvrier

Artificielle à l'origine, l'agitation sociale qui sévit depuis l'été dernier en Iran a pris depuis quelques mois la tournure d'un mouvement réel des masses, le premier mouvement de ce genre dans le proche Orient. A ce titre, les forces traditionnelles de la réaction : armée, grands propriétaires, Ulémas musulmans, ont conjugué leurs efforts pour lui faire échec.

A côté des revendications d'ordre local concernant l'administration et l'enseignement, le parti démocrate d'Azerbaïdjan avait formulé un programme social complet et en premier lieu réclamait une réforme agraire qui devait bouleverser la structure foncière de l'Azerbaïdjan. Le gouvernement Ghavan s'était vu contraint de sanctionner ces réformes imposées par la force des milices populaires de l'Azerbaïdjan. Mais, lorsque le parti Toudeh qui, dans la situation actuelle du pays représente le mieux les aspirations des masses travailleuses, fit sien le programme social des démocrates azerbaïdjanais, le gouvernement iranien modifia son attitude. Pour calmer l'agitation créée par les sections du Toudeh à travers le pays, le gouvernement fit une concession : le partage des biens domaniaux, mais se refusa à procéder à une réforme agraire qui toucherait les privilèges des grands féodaux.

Les grèves des entreprises pétrolières devaient marquer la première étape de la lutte ouverte de la réaction contre le prolétariat naissant de l'Iran.

Cent mille ouvriers et employés de l'Anglo-Iranian Oil Company déclenchaient en juin dernier une grève pour protester contre les conditions de vie révoltantes qui leur étaient faites et exiger une augmentation de salaire.

Les directeurs anglais de la compagnie firent intervenir les gendarmes du gouverneur de la province Mezbahfatem pour étouffer le mouvement ouvrier. Plus de deux cents ouvriers furent tués, et cinq mille arrêtés. Il n'était pas question de dissoudre le syndicat ouvrier adhérant à la F.S.M., mais pour lui faire échec, la Compagnie encourageait la fondation d'un syndicat jaune qui, bientôt, entra en lutte contre les ouvriers, dénonçant les leaders et dirigeant la répression. Simultanément, les tribus arabes du Khouzistan obéissant aux mots d'ordre anglais, passaient à l'offensive, massacrant les chefs Toudeh de la province, saccageant les sièges des organisations ouvrières.

La situation ainsi créée permettait la réalisation du plan britannique : séparer de l'Iran (dont le gouvernement comprend trois ministres Toudeh) les provinces vitales du Khouzistan et du Faristan.

Des armes furent débarquées tout le long de la côte du golfe Persique, des renforts de troupes britanniques massés en Irak, étaient prêts à intervenir pour « rétablir l'ordre ». Les tribus des Kashkais, dont les chefs, Macir et Hossein, avaient durant toute la guerre dirigé de Berlin la propagande allemande à destination de l'Iran, se lançaient contre les garnisons iraniennes du golfe Persique et s'emparaient du port de Buchir, où des éléments anglais camouflés avaient déjà été débarqués.

Les « rebelles » exigent le renvoi des ministres Toudeh du gouvernement de Téhéran, l'autonomie des provinces du Sud (entendez bien assujettissement à la politique britannique) et l'annulation de toute réforme sociale passée ou à venir.

Dans ce pays, comme en Grèce, en Egypte, en Espagne, où la réaction, plus ou moins ouvertement soutenue par l'impérialisme mondial, s'emploie à abattre le mouvement ouvrier, la Fédération syndicale mondiale doit intervenir énergiquement. En particulier en Iran, où Louis Saillant a pu se rendre compte sur place des manœuvres britanniques pour étouffer le prolétariat naissant, la F. S. M. doit agir rapidement.

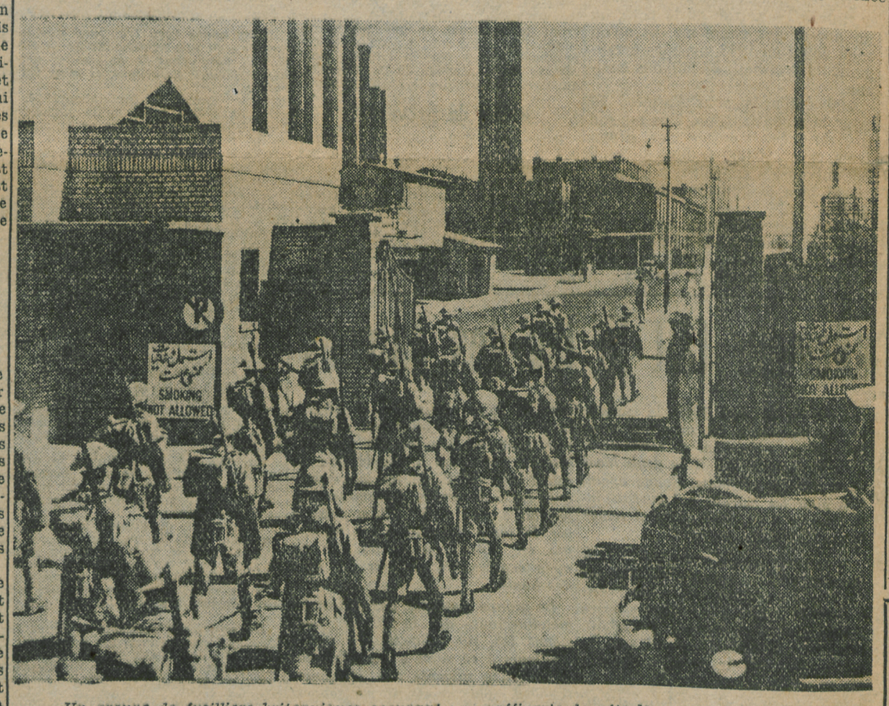

Un groupe de fusilliers britanniques occupant une raffinerie de pétrole anglo-iranienne.

Le gouvernement Bidault

DÉFEND LES INTÉRÊTS DES CAPITALISTES FRANÇAIS en Roumanie

Ces jours derniers, le Palais de Luxembourg a vu se dérouler des discussions sordides sur des questions de pétrole. Voici l'origine de l'histoire.

Avant la guerre, 39 % de la production du pétrole roumain était entre les mains de deux sociétés français : la Concordia et la Columbia.

34 % était entre les mains de sociétés anglaises, 14 % aux U.S. A., etc.

Au cours de l'occupation allemande, les sociétés françaises cédèrent leurs actions à des trusts d'outre-Rhin, mais elles continuèrent cependant d'exister.

Lorsque les troupes soviétiques pénétrèrent en Roumanie, elles s'emparèrent des installations des sociétés de pétrole considérées comme « biens allemands ». Un consortium soviéto-roumain fut constitué.

Cela ne faisait pas l'affaire des trusts anglo-américains qui s'empressèrent d'envoyer des directives à leurs larbins qui siègent au Luxembourg.

De hauts cris furent poussés à la conférence.

Les Russes firent remarquer que les sociétés de pétrole avaient fait un joli bénéfice de 700 à 800 millions de dollars et contribué grandement aux premières victoires nazies en U.R.S.S.

Cela n'émut pas du tout les serviteurs du capital qui firent une telle pression sur les diplomates russes que, lors d'un vote en commission, le principe d'un dédommagement de 75 % des dommages subis fut voté.

Par contre, en ce qui concerne les deux sociétés françaises Concordia et Columbia, les Ruses déclarèrent les considérer comme « biens allemands » et ne voulurent rien rembourser.

Aussi, devinez ce qu'ont fait les capitalistes français pour arriver à leurs fins. Ils se sont arrangés pour qu'un *décret du ministre des Affaires étrangères et des Finances, signé le 29 janvier 1946, déclare « PROPRIETE DE L'ETAT FRANÇAIS » les titres des compagnies Concordia et Columbia.*

Et l'organe du M.R.P. avoue ingénument dans son numéro du 3 octobre : *On espère ainsi pouvoir mieux défendre les intérêts français en Roumanie.*

Voilà donc une nouvelle preuve que les « nationalisations » du gouvernement tripartite sont faites dans l'intérêt des capitalistes et non dans celui des travailleurs.

Il ne suffit pas de porter le fez pour défendre le peuple algérien

Dans les « Cahiers du Communisme » André Marty consacre 28 pages à la « question algérienne ».

Le Parti Communiste français et le Parti Communiste algérien ont de bonnes raisons de s'intéresser particulièrement à ce problème. En effet, les dernières élections en Algérie leur ont donné un sévère avertissement

En huit mois, le Parti Communiste (stalinien) a perdu 82.000 voix, soit 6,5 % des inscrits et 11 % des suffrages exprimés.

La question nationale

Quelles sont les raisons de ce recul des « Communistes ». Marty l'explique en une phrase. Le P.C.A. avait reculé sur sa propre ligne en estompant sa position nationale et il apparut comme un parti non algérien. Il s'agit donc maintenant de ne plus « estomper » la « position nationale » et d' « apparaître » comme un vrai parti algérien ! Aussi Marty nous informe que la direction du Parti Communiste algérien est maintenant composée de quatre membres ! « Un Kabyle, un Arabe, un Terni (origine turque) et un Européen d'origine espagnole ». Marty ajoute : « Se sentir Algérien est devenu son mot d'ordre essentiel ». Ce que Marty ne dit pas c'est qu'un des mots d'ordre du P.C.A. c'est aussi ...de portez le fez ...afin de paraître « vraiment » algérien. Des Arabes, en riant, vous racontent même que les Communistes algériens ont fait porter le fez à... des Français ! Ainsi donc, la position nationale du P.C.A. n'apparaîtra plus « estompée »...

Les aspirations du peuple algérien

C'est un fait, et en cela Marty a raison, la question nationale domine tout le problème algérien. Les masses algériennes aspirent à l'indépendance, parce que le joug impérialiste symbolise toutes leurs souffrances. Le peuple est convaincu que lorsqu'il sera débarrassé de l'exploitation colonialiste, il en aura fini de ses misères. Il donne donc sa confiance à ceux qui lui paraissent les plus fermes partisans de l'indépendance. Tous les problèmes se résument en un seul et il est, en cela, « nationaliste ». S'il n'a qu'une confiance relative dans les communistes staliniens, c'est parce qu'ils apparaissent, en dépit de leurs efforts pour « paraître » vraiment algériens, comme un appendice de l'impérialisme français.

Ils savent que le P.C.A. est lié très étroitement au P.C.F., qu'il est une partie du P.C.F. Or le P.C.F. est le parti nationaliste français. Comment donc concilier ces deux « nationalismes », celui de la nation opprimée avec celui de son oppresseur ? Tous les Arabes savent que Maurice Thorez est vice-président du Conseil dans le gouvernement impérialiste. Ils savent que les 30.000 musulmans assassinés le 8 mai 1945 à Sétif étaient tombés sous les bombes lancées par les avions du « camarade » Tillon, alors ministre de l'Air. Et ils trouvent que leurs camarades « communistes » algériens ont de mauvaises fréquentations. Et cela les rend de plus en plus nationalistes. Ils recherchent ceux qui apparaissent comme n'étant, ni de près, ni de loin, en relations d' « amitié » avec les impérialistes. C'est la raison de l'immense popularité de Messali Hadj.

Encore une fois de la « tactique »

Tout cela n'échappe pas à Marty. Et non plus les considérations d'ordre extérieur qui font que, pour l'Union Soviétique, une assise solide en Afrique du Nord serait du plus haut intérêt face aux visées impérialistes anglo-saxonnes en Méditerranée. Mais Marty pense qu'il est préférable d'éluder les vrais problèmes. L' « habileté » tactique devra, une fois de plus, suppléer à un programme politique clair. D'abord le P.C.A. prendra la tête du mouvement pour la défense de Messali Hadj. Suffisamment pour « paraître » être le meilleur défenseur du P.P.A. Ensuite, il faudra arriver, à tout prix, à englober le P.P.A. dans un « Front National ». Cette savante tactique, qui suppose que la campagne pour le P.P.A. n'aboutira pas, permettra aux « communistes » de recueillir les voix des musulmans sous l'étiquette du « Front National ».

Mais, cette habileté fera-t-elle oublier que Messali et le P.P.A. ont été gratifiés des pires insultes par Marty et calomniés à différentes reprises par l'Humanité ? Les Algériens ont-ils la mémoire si courte ?

Comment résoudre la question nationale ?

Ce qui est certain, c'est qu'aucun parti algérien ne pose vraiment un programme clair pour parvenir à l'Indépendance.

La lutte pour l'Indépendance, en Algérie comme en Indochine, c'est la lutte pour le Socialisme.

Les communistes « staliniens » objectent : « Mais il n'y a pas de prolétariat en Algérie ». Ainsi les mencheviks raisonnaient pour s'opposer à la prise du pouvoir en Russie. Comme les mencheviks, ils sont partisans de l' « union nationale » pour la révolution démocratique bourgeoise. C'est la « première étape », dit Marty. Mais il n'y aura pas de révolution démocratique bourgeoise en Algérie, pas plus qu'en Indochine. Il y aura une caricature d'indépendance qui servira en définitive les intérêts de l'Impérialisme. Au pays du Viet-Nam, Ho Chi Minh, pour avoir refusé d'être le chef de la révolution prolétarienne, n'a obtenu en fin de compte qu'une indépendance mesurée au compte-gouttes et a dû signer un « modus vivendi » favorable aux d'Argenlieu et autres colonialistes.

En Algérie, il en irait de même, si la politique de Ho Chi Minh y était également appliquée. La révolution démocratique n'est possible qu'en s'appuyant sur les masses, avec un programme capable de satisfaire les masses. Au premier plan de ce programme doit figurer l'expropriation des gros propriétaires terriens et le partage des terres.

Mais Marty se contente de demander l'expropriation des propriétaires « collaborateurs ». D'après lui les colonialistes gaullistes qui exploitent des milliers de fellahs sont donc de « bons » colonialistes. Il faut lutter avec eux pour l'Indépendance ? On comprend qu'un tel programme de défense des intérêts impérialistes français apparaisse aux masses algériennes « estompé », fort peu démocratique, et pas du tout communiste. Certes, à leurs yeux, Marty pourra difficilement apparaître « vraiment » algérien, même avec un fez. Nous préférerions qu'il soit simplement communiste.

Marcel BAUFRERE.

L'Administration vole les soldats coloniaux

Notre camarade R. Daniel, à la suite de l'article sur les massacres de Tiaroye, paru dans le précédent numéro de la Vérité, nous a fait parvenir les renseignements complémentaires suivants :

Les originaires de l'Afrique Noire, et particulièrement les Sénégalais, auront certainement lu avec satisfaction l'article que notre camarade Francis Njie a consacré, dans le dernier numéro de la *Vérité*, au massacre de Tiaroye.

Pour être des plus tragiques, « l'incident » de Tiaroye ne fut pas unique. Un peu partout des faits de ce genre se produisirent : à la Guadeloupe, lors d'un débarquement de soldats rapatriés ; à Djibouti, où se soulevèrent des Malgaches qui attendaient depuis des mois, sous le soleil de feu de la Mer Rouge, le retour dans leur pays... Sur tous ces faits, le silence a été général, la presse, préférant monter en épingle l'affaire de Saint-Tropez qui lui fournit l'occasion de subtiles manifestations racistes.

Njie a parlé des traitements inhumains et des honteuses spoliations que subirent les Africains cantonnés à Tiaroye ; ils ne furent malheureusement pas les seuls à en pâtir.

Un des subterfuges juridiques ayant permis la spoliation légale des anciens prisonniers coloniaux, consiste à leur refuser « la carte de rapatrié ». Chacun sait que cette pièce, délivrée aux prisonniers et déportés, leur ouvrait le droit dans les mairies et autres bureaux, d'assistance à divers avantages : prime d'accueil de 1.000 francs, double ration d'alimentation, salaire d'un mois, bons de chaussures et textiles, soins médicaux gratuits, etc... Les coloniaux ne touchaient pas la carte en question, sous prétexte que, maintenus par Hitler dans les « Front Stalags » en France, ils n'avaient pas à être « rapatriés ». On leur laissa espérer qu'ils obtiendraient satisfaction chez eux. Mais beaucoup étaient domiciliés en France avant la guerre et entendaient y demeurer ; en outre, la loi n'était pas applicable aux colonies, où les gouverneurs se sont bien gardés de la promulguer.

Il y a mieux. Beaucoup de ces prisonniers s'évadèrent des « Front Stalags » et rejoignirent le maquis. A ce titre, la « prime de combat dans la résistance », attribuée à tous les maquisards leur était due ; elle leur passa pourtant sous le nez et je connais des Indochinois qui l'attendent encore, parce qu'aucun ministère ne l'a inscrite à son budget.

L'attribution de la solde de captivité et de la prime de démobilisation fut marquée de la même iniquité. La première fut calculée pour les coloniaux à un taux tellement dérisoire qu'à titre et à grades égaux, elle varia du simple au triple, de l' « indigène » à l'européen. Quant à la prime de démobilisation dont la loi avait fait un avantage facultatif, on jugea plus simple de ne pas l'accorder à la plupart des soldats coloniaux.

On aurait tort de penser que ces brimades soient l'objet de l'incohérence et du désordre qui règnent dans l'administration ou qu'elles résulteraient d'une erreur d'appréciation de la bourgeoisie du degré de docilité de ses esclaves coloniaux. L'explication est autre : elle entre dans le cadre d'une méthode éprouvée en colonialisme. Toutes ces iniquités, vexations et brimades, font partie d'un système. La guerre terminée, il s'agit de préparer le retour au régime de la trique d'indigènes que la vie en Europe a pu « contaminer ». Au procès de Dakar, le commissaire du gouvernement ne prétendit-il pas que « les tirailleurs avaient été gangrenés par la propagande allemande » ? Rétablir les hiérarchies, sans doute ; mais aussi, et surtout, abolir l'idée même de droits acquis et le moindre espoir de changement. Une fois de plus, le colonialisme rejoint le militarisme. Les salamalecs aux chefs blancs, le travail forcé et la « chicotte » tiennent lieu du « garde à vous », des corvées de quartier et des « 20 jours au chose ».

R. DANIEL.

La Jeune Garde ★

Chronique de la Jeunesse Communiste Internationaliste

LA MAJORITÉ A 18 ANS !

DÈS 14 ans, la bourgeoisie te demande de travailler pour assurer ses bénéfices. Lorsque tu as dépassé 18 ans, elle te déclare criminellement responsable et se réserve le droit de t'envoyer sur les champs de bataille. Ce n'est qu'à 21 ans que tu auras le droit de faire connaître ton avis.

Lorsqu'il s'agit de produire des bennes d'honneur pour la grandeur de la France, l'U. J. R. F. t'appelle vaillamment à combattre. Mais quand il faut donner ton avis sur la production, à ce moment-là on t'ignore.

Lorsqu'il s'agit, pendant trois ans, de faire de l'école de section, toi, la « jeunesse de France », toi, l' « espoir du pays », tu es là. Mais quand tu veux dire ton mot sur l'activité de tous les adjudants Flic, on t'ignore encore.

LES PROMESSES ET LES FAITS

Au dernier referendum sur la Constitution, on t'a promis le droit de vote à 20 ans. Mais celui-ci a été sacrifié aux « intérêts supérieurs de la nation ».

Pourquoi, en haut lieu, a-t-on abandonné ce droit que l'on défendait il y a six mois ? Parce que les partis staliniens et réformistes sont allés au-devant des désirs de la bourgeoisie et ont capitulé devant le M. R. P. et le P. R. L., décidés à faire taire la voix de la jeunesse révolutionnaire. Car tous les partis représentés actuellement au Parlement savent que la jeunesse ouvrière est susceptible de mettre son enthousiasme au service du combat révolutionnaire. Ils savent qu'en 1871, comme en 1917, la jeunesse s'est trouvée à la pointe de la lutte. Ils savent que la jeunesse travailleuse est « la flamme de la révolution », et ils redoutent de lui donner la parole.

Nous demandons que ceux qui produisent disent leur mot sur la politique de production, que ceux que l'on appelle à se faire tuer aient le droit de donner leur avis sur les massacres que l'on prépare.

C'est donc civilement et politiquement que le jeune, à 18 ans doit pouvoir exercer tous ses droits.

FRONT UNIQUE DE LA JEUNESSE TRAVAILLEUSE

L'U. J. R. F. prétend défendre les jeunes, les J. S. l'essaient. Nous proposons à ces organisations, sur ce point précis, un front commun de lutte pour faire aboutir cette revendication : la majorité à 18 ans. Nous sommes prêts à envisager dès maintenant les différentes formes que pourra prendre ce combat : manifestations, meetings, protestations devant les ministères, motions envoyées par les organisations, campagne de presse.

Bien entendu, nous ne pensons pas que la victoire de cette revendication apporte à la jeunesse travailleuse tout ce dont elle manque et résolve tous les problèmes. Mais, par ce moyen, elle pourra frapper des coups plus durs contre la bourgeoisie et son gouvernement ; l'avant-garde pourra entraîner des couches de plus en plus larges de jeunes qui s'intéresseront au combat politique.

C'est ainsi que la lutte pour « la majorité à 18 ans » prend tout son sens révolutionnaire.

GARNIER.

NOTE D'ORGANISATION

Après un certain temps d'arrêt dû à la période des vacances, les sections de la Jeunesse Communiste Internationaliste ont repris leurs activités, et de nombreuses liaisons nouvelles ont été établies

D'autre part, des dispositions ont été prises en vue de la participation de la J.C. I. à la campagne électorale. Une brochure est en préparation. Elle portera sur la politique de la J.C.I. vis-à-vis du front laïc de la jeunesse antifasciste.

Pendant la période électorale, la J.C.I. tiendra dans la région parisienne une permanence, tous les samedis de 14 heures à 19 heures, au café Augé, 6, rue des Archives, Paris.

Adresser la correspondance à : Jeunesses Communistes Internationalistes, 19, rue Daguerre, Paris (14e).

A la Conférence des Jeunes du Syndicat des Métaux

« Gagner les jeunes est un objectif urgent. C'est l'avenir du pays, l'avenir de notre mouvement. C'est aussi le présent. C'est la jeunesse que nous devons enthousiasmer pour l'effort en vue de la renaissance française. »

Cet extrait d'une brochure de la C.G.T. a été, en fait, le thème central de la Conférence des jeunes du Syndicat des métaux, qui s'est tenue à Paris le 14 septembre.

Sur les trois cent soixante jeunes représentant toutes les régions de France, on compte trois cents membres de l'U.J.R.F., une vingtaine d'ajistes, quelques membres des J.S. et des délégués de la Fédération démocratique mondiale de la jeunesse.

Raymond Semat rapporte sur l'importance du problème des jeunes dans la métallurgie. Il exalte « le sens patriotique » et recommande la « confiance » dans les dirigeants des mouvements ouvriers.

Un gars d'Argenteuil parle très simplement de la misère des jeunes; puis Deneppe expose un projet de loi sur la formation professionnelle, et Hyvernaud parle des revendications des jeunes et traite de la préparation militaire: trois ans, sous le contrôle des syndicats et en dehors des heures de travail, pour ne pas gêner la production. Un de nos camarades de la J.C.I. demande, au contraire, que la P.M. se fasse pendant les heures de travail payées, et dans un but non-patriotique, mais révolutionnaire. Il est interrompu par des sifflements et un tapage infernal qui couvrent quelques applaudissements.

Une résolution sur la défense des jeunes Espagnols est adoptée à l'unanimité ; celle sur le rôle de la jeunesse dans la production recueille une abstention : celle de notre camarade.

La conférence se termine par *l'Internationale*, et quand le camarade de la J.C.I. veut entonner *La Jeune Garde*, sa voix est couverte par *la Marseillaise*.

Cette conférence indique que l'emprise stalinienne sur les jeunes métallos est encore très forte. Mais elle ne doit pas nous faire oublier que nombreux sont ceux, parmi les jeunes, qui commencent à se poser une série de questions : « A qui profitent nos efforts ? »

« Qu'attend-on pour donner satisfaction à nos revendications, et notamment à cette formule adoptée par tous : à travail égal, salaire égal ? »

Les jeunes travailleurs savent bien que leur sort ne peut être amélioré tant que durera ce régime de guerre et de misère.

C'est pourquoi ils comprendront, de plus en plus nombreux, que c'est au travers de leurs luttes pour de meilleurs salaires, une participation plus large à la vie politique et syndicale, et non en se sacrifiant pour le capitalisme qu'ils prépareront le renversement du capitalisme.

LA C.G.T. et la sécurité sociale

par Louis TERGNIER

LA Constituante n'a pas encore déterminé le mode d'élection par les assurés sociaux des conseils d'administration des caisses centrales.

La présentation des listes soulève un problème important. En effet, sous le masque de la C.G.T., ce sont les bureaucrates du P.C.F. qui ont été désignés par la plupart des Unions départementales.

La démocratie exige que les listes présentées par la C.G.T. soient composées au prorata des tendances réellement existantes à la base. C'est pourquoi il conviendrait d'organiser un premier referendum réservé à tous les syndiqués, dont le vote se porterait soit sur « Front Ouvrier », soit sur « Force Ouvrière », soit enfin sur la « V.O. ».

De cette manière, et ainsi seulement, on pourrait parler de gestion ouvrière de la Sécurité sociale. On sait que le tour favori des chefs staliniens est de se faire nommer par l'appareil élu au suffrage restreint et de monopoliser la soi-disante gestion ouvrière au profit d'une bureaucratie suffisante, vorace et totalitaire.

Notons en passant que la C.A. de la C.G.T. est toute prête à admettre une minorité de mutualistes et de chrétiens à la place de réformistes « trop occupés pour pouvoir siéger » et de renforcer ainsi le P.C.F. dans le cadre d'une liste commune.

Nous voulons au contraire une véritable gestion ouvrière, démocratiquement contrôlée par la base, qui lie les revendications du personnel à celles de tous les travailleurs et de tous les assurés, au lieu de les opposer dans la collaboration des classes.

Nous ne voulons ni mouchards, ni dénonciateurs contrairement aux chefs staliniens, qui blâment les premiers pour mieux prôner les seconds.

Nous en avons assez des « chefs aimés » qui se targuent d'avoir résisté en 1941 et font étalage de leurs prisons alors que tous les révolutionnaires en ont au moins fait autant et ne sont pas plus fiers pour ça.

Les employés de la Sécurité sociale doivent affirmer l'indépendance de leurs organisations syndicales vis-à-vis des bureaucrates, aussi bien que vis-à-vis des anciens conseils. « Se targuer d'une pseudo-nationalisation en régime capitaliste pour faire travailler davantage est un moyen perfide d'exploiter les ouvriers en jettant la confusion sur leurs véritables intérêts. »

Tant que le taux général des salaires est déterminé par la loi du profit capitaliste, les conditions de vie de toutes les branches nationalisées sont soumises aux rapports entre les classes existantes dans le pays.

Les employés savent qu'une production augmentée de 100 % en régime capitaliste de pénurie va au marché noir et ne fait pas baisser le prix de la vie. Ce n'est que le véritable contrôle des ouvriers sur la production et les prix, joint à l'échelle mobile des salaires, qui pourrait conserver notre pouvoir d'achat et non ceux qui trouvent les conventions collectives trop belles et considèrent les avantages acquis, sans eux, comme autant de provocations.

A travers la Presse Syndicale

Après la grève des banques

LA presse ouvrière, dans son ensemble, se montre satisfaite des résultats obtenus. Mais il n'est pas inutile de dire qu'il n'en a pas été de même quand il fallait mener l'action revendicative.

La grève des employés de banque a éclaté d'abord dans le Nord, le 23 septembre, et elle s'étendit immédiatement dans un grand nombre de départements.

Son objectif : augmentation de 25 % avec un minimum de 1.800 fr. ce qui conservait les avantages acquis par la Fédération lors des grèves d'avril dernier.

Satisfait, mais contre la grève

Telle est la position de J. Tessier dans *Syndicalisme*, organe de la C.F.T.C.

1° Jean Tessier reconnaît le bien-fondé des revendications des employés.

Les employés de banque ont, les premiers, réagi contre les salaires de famine qui leur étaient faits par les arrêtés. Pourquoi ? Parce que, de toutes les branches économiques, la Banque est celle où la proportion de salariés aux faibles coefficients est la plus élevée : 70 % des employés sont à des coefficients égaux ou inférieurs à 138. C'est donc aussi la branche où la masse des mécontents est la plus homogène, ce qui explique la vivacité des réactions.

2° Mais pourquoi la grève ?

Mais nous regretterions, pour notre part, que tous les employés, les uns après les autres, soient contraints de recourir à la grève pour obtenir — malgré les arrêtés — des salaires suffisants.

L'hypocrisie de la C.F.T.C. se démasque facilement. Avant la grève, elle est contre tout mouvement. Lorsqu'elle éclate, elle essaie de l'endiguer. Victorieux, elle annonce sa satisfaction des résultats acquis ! ! !

C'était encore une grève ultra-gauchiste

C'est du moins ce que dit M. Ollivier dans la *Vie Ouvrière* du 10 octobre 1946.

Pour M. Ollivier, ce sont les banquiers qui cherchaient à déclencher la grève :

Ces derniers, devant l'insuccès de leurs efforts pour déclencher des mouvements dans notre grande région, ont capitulé devant la discipline des employés.

Mais les employés de banque savent bien que c'est uniquement par leur action énergique, par la grève qui a éclaté en province, la solidarité de toute la Fédération, qu'ils ont pu faire capituler les banquiers.

Les réformistes eux, ont joué le double jeu. Ils sont ni pour, ni contre la grève. Par cette tactique, ils essaient d'une part de limiter les mouvements, et d'autre part, de supplanter l'influence stalinienne.

G. Charreron, dans *Force Ouvrière*, écrit :

Confiants dans la volonté d'action exprimée dans les ordres du jour que nous adressaient nos syndicats, nous leur avons laissé toute liberté d'action pour la lutte qu'ils voulaient mener et uniquement dirigée contre les employeurs.

Mais les banquiers n'ont pas dit leur dernier mot. Ils ont obtenu en même temps qu'ils augmentaient les employés une *hausse du taux d'exploitation*, qui va déterminer à son tour une hausse générale.

Seule l'action et le contrôle des employés de banque pouvaient empêcher une telle hausse qui va rapidement annuler leur victoire. M. F.

LE SCANDALE DU VIN

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE.)

— Sept cent mille hectolitres de vin fournis à la Belgique furent retournés ; la qualité était tellement inférieure que les importateurs belges ne purent accepter la livraison.

— Dénonciation d'une « législation confidentielle » permettant à quelques négociants de débloquer leurs vins entreposés dans le port d'Alger et de le revendre à bon prix et où bon leur semble...

La liste des scandales n'est pas close...

On nous promet depuis des mois l'augmentation de la ration de vin ! Mais la distribution de septembre a lieu en octobre. Les appellations contrôlées à deux cents francs la bouteille ne manquent pas, mais les petites bourses ne peuvent que le constater mais ne pas en boire. « Du vin ordinaire, il n'y en a pas, ou si peu », déclarent les ponles du Ravitaillement « et puis les transports sont insuffisants ».

Production insuffisante ? Un décret sur le statut de la viticulture interdit l'augmentation des plantations vinicoles ; le code du vin promulgué en 1934 pour mettre le marché à l'abri de la surproduction (sic) est toujours en vigueur. « Pas de problème de production mais seulement de répartition » déclare le ministre de l'Economie nationale, qui refuse d'abroger le décret...

Pas de transport ? Les capacités françaises de transports méditerranéens sont de 1.200.000 hectolitres par mois, les vins d'Algérie qui entrent pour une grande part dans la satisfaction des besoins de la métropole, (les vins français sont destinés à l'exportation), ont fourni cette année 10 millions d'hectolitres, mais les chiffres de réception dans les ports n'accusent que 5.800.000 d'hectolitres ; où est passé le reste ? Le scandale qui vient d'éclater donne des réponses à ces interrogations. L'affaire suit son cours, selon la formule traditionnelle... Mais à la veille des élections on ne peut pas ne pas voir dans la dénonciation du scandale une raison politique. Le parti socialiste semble sérieusement atteint. Ce n'est plus un mystère que des dirigeants importants y sont impliqués, mais il ne faudrait pas que cette affaire fasse du parti socialiste le bouc émissaire de tous les scandales que la IVe République voit éclater. Chaque parti tient actuellement en réserve et prêt à être lâché dans l'opinion publique des faits scandaleux à reprocher à ses concurrents électoraux. Faut-il rapeler les scandales de la Production industrielle qui chargea le trust Pillot de réaliser la totalité des commandes prioritaires, le scandale des bons d'essence, des pneumatiques, répartis aux électeurs ou aux associations sympathisantes, Union des femmes françaises, et autres, les scandales du ministère des Armées et des millions dilapidés...

L'affaire du vin n'est qu'un petit aspect de l'impuissance de la bourgeoisie seul, un véritable contrôle ouvrier sur l'ensemble des secteurs économiques du pays doit empêcher le retour de semblables faits et de permettre aux masses laborieuses de vivre dignement. M. L.

Direction marché noir

Ce qu'on refuse aux employés des Finances on le donne à la D.G.E.R. et aux S.S. de Leclerc

VENDREDI dernier, l'assemblée constituante a voté à la quasi-unanimité l'ensemble du « collectif » ; dans le langage parlementaire, « collectif » signifie dépense extraordinaire qui n'avait pas été prévue par le budget initial. Ce « collectif » comprend neuf milliards sept cent sept millions absorbés par le ministère des Armées. Ces crédits supplémentaires représentent 12 % de l'ensemble du budget des armées.

Les opérations d'Indochine et l'armée Leclerc, dont les effectifs sont passés de 68.821 hommes à 87.500, coûtent aux contribuables la bagatelle de deux milliards vingt-cinq millions de plus que prévu. Quant à cette bonne S.D.E.C. (ex-D.G.E.R.), on lui accorde un petit supplément de quatre-vingt-dix-huit millions ; c'est Passy qui doit rigoler...

Les députés socialistes et communistes, de concert avec le M.R.P., ont refusé aux employés des finances leurs justes augmentations de salaires, l'unanimité nationale se poursuit en votant les crédits destinés à l'ex-D.G.E.R. et aux SS de Leclerc. Quand il s'agit de la grandeur de la France, il faut ce qu'il faut.

On comprend aisément pourquoi la loi électorale est dirigée contre le P.C.I. Parti socialiste et parti communiste français craignent à juste titre que les députés trotskystes dénoncent du haut de la tribune parlementaire la politique qui consiste à voter les crédits de l'armée bourgeoise et des bandes antiouvrières et à abandonner les travailleurs qui luttent pour la défense de leur pain.

Le vote des crédits militaires par les députés des partis qui sont censés représenter la classe ouvrière peut laisser croire au peuple indochinois et aux prolétaires coloniaux que les travailleurs de France approuvent les esclavagistes bourgeois ; c'est pourquoi apparait de plus en plus la nécessité d'envoyer au parlement d'authentiques porte-parole du prolétariat, c'est-à-dire des députés trotskystes qui feront entendre aux exploités des colonies la voix des prolétaires de France qui sont aux côtés de ceux qui luttent contre leur impérialisme et non avec les esclavagistes.

En votant en masse aux prochaines élections pour les listes communistes internationalistes, les travailleurs montreront qu'ils veulent être représentés par de véritables députés ouvriers.

R. V.

Chronique Paysanne

Le Statut du Fermage

CE n'est pas tout de voter une loi. Ensuite il faut l'appliquer et c'est à partir de ce moment-là que les difficultés commencent.

Laissons de côté les difficultés d'application résultant d'un texte clair et formel pour n'examiner que les difficultés résultant de l'imprécision du texte, ainsi pour la conversion des engagements verbaux en engagements écrits.

D'une part, les locations verbales doivent être transformées en baux écrits et enregistrés avant le 14 juillet 1946. Seulement, certains biens loués sont dispensés de la location écrite par arrêté préfectoral. Les arrêtés préfectoraux n'étant pas encore pris, bien des preneurs vont se trouver dans l'une des positions suivantes ou bien ils n'auront pas fait de bail écrit, pensant qu'ils en seraient dispensés, et l'arrêté préfectoral ne les dispensant pas, il sera trop tard pour se rattraper ou bien ils auront fait un bail écrit pensant qu'ils y seraient astreints et l'arrêté préfectoral les dispensera.

Dans le premier cas, il y aura de par la loi bail pour neuf années aux conditions du contrat type.

Dans le second cas, on se demande ce qui se passera et c'est là que cela devient cocasse : si le bail écrit pour neuf années tient, les principales dispositions du statut resteront inapplicables de par la nature et la superficie.

Nous faisons confiance aux tribunaux paritaires pour nous sortir d'embarras, mais ce n'est pas entièrement une solution. Après le premier degré, il y a l'appel à l'arrondissement et ensuite la cassation. Est-ce indispensable de plaider pendant des années sur des choses aussi simples, plaider six mois, un an, alors il faudra retoucher. Puis trois mois et nous commencerons à voir à quelles entournures.

En scène, paysans, pour les retouches avant qu'il ne soit trop tard.

J. PROUDHON.

Pour assurer le lait de nos enfants...

IL FAUT NATIONALISER LES TRUSTS DU LAIT

Dans un précédent article, nous avions soldé par zéro le bilan de la Conférence du lait. Aujourd'hui, nous devons constater que des résultats apparaissent... mais quels résultats ? Tous les produits laitiers, sans exception, sont augmentés. Le lait à 13 fr. 40 le litre, le beurre à 280 fr. le kilo, voilà une conclusion tangible pour quinze jours de parlote. Les trusts laitiers, les trusts blancs, ont gagné.

Les Maggi, les Fermiers Réunis, le Lait intégral, Nestlé et autres magnats affameurs ont eu le dernier mot. Yves Farge, à cette conférence du lait, s'est verbalement beaucoup dépensé, mais en vain, Yves Farge et Lunet (représentant de la C.G.T.) ont demandé la nationalisation des trusts « organisateurs de la vie chère ». La Confédération générale agricole, par la parole de Philippe Lamour, fit échouer les projets de nationalisation en prenant soi-disant la défense des petits producteurs, « qui ne veulent plus subir l'emprise de l'Etat ». C'est une escroquerie, car les petits producteurs ont ici les mêmes intérêts que les consommateurs. Les trusts laitiers écrasent par leurs manœuvres frauduleuses les coopératives agricoles et empêchent par un chantage permanent les petits producteurs de se défendre. Sur le dos des paysans producteurs et des consommateurs, le trust blanc réalise des bénéfices crapuleux : Maggi manipule par la vente de lait stérilisé (*sic*, voir les coliques chlorétiques) 200 millions par mois ; les Fermiers Réunis qui ont assimilé de nombreux concurrents ; Hauser, Union laitière, Laiterie moderne, etc., disposent d'un capital de plusieurs milliards ; Nestlé, qui jusqu'ici avait un capital de 90 millions, vient de le porter à 270 millions, mais refuse de publier ses bilans. Tous ces trusts désorganisent par leurs besoins le circuit des coopératives agricoles et s'enrichissent au détriment de la santé de nos enfants.

Avec la C.G.T., nous exigerons la nationalisation immédiate des trusts blancs.

Maurice THIBAULT.

Le problème du logement

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE.)

Cette dernière hypothèse fait sourire mon interlocuteur.

— Construire ! Mais les frais de construction sont tels et les loyers si bas que jamais un propriétaire n'arriverait à amortir les sommes engagées. Pour le moment, la construction d'immeubles par des particuliers est insignifiante.

— Alors, comment s'effectue le relogement ?

— Eh bien ! vous savez sans doute ce que donne la réquisition des locaux vacants ? (Oh ! oui, nous le savons, et nos lecteurs aussi.) Alors, nous essayons de réparer les immeubles partiellement endommagés et, à l'heure actuelle, dans le Calvados par exemple, 20.500 ont été réparés sur 29.500 de sinistrés.

— Dans quelle proportion recevez-vous les matériaux nécessaires ?

— Hélas ! la Production industrielle et l'Economie nationale ne nous accordent qu'une partie des quantités qui nous sont nécessaires. Ainsi, pour le premier semestre de cette année, nous avions besoin de 560.000 tonnes de ciment, 440.000 tonnes de plâtre, 200.000 tonnes d'acier, 160.000 tonnes d'ardoises ; nous en avons reçu effectivement : ciment, 200.000 tonnes ; plâtre, 150.000 tonnes ; acier, 50.000 tonnes ; et ardoises, 25.000 tonnes.

— Cependant les bars, les boites de nuit et les restaurants de luxe se multiplient. Comment se fait-il que leurs propriétaires obtiennent l'autorisation de construire ?

— Mais ils ne l'obtiennent pas. Ils construisent au marché noir, et nous pouvons seulement signaler le cas au Service économique, qui s'en occupe de loin en loin.

— Et les baraquements ?

— Nous tâchons d'en limiter la construction ; il y en a 3.824 dans le Calvados, 3.800 dans la Moselle, 9.720 dans le Pas-de-Calais, 220 dans le Var, etc. L'Etat commence aussi à édifier des constructions définitives, certaines sont terminées, et cela donne 351 logements pour la Manche, l'Orne, le Bas-Rhin, la Seine-Inférieure et le Vaucluse.

— Et quels sont les crédits dont vous disposez ?

— Environ 58 milliards.

Pour fixer mes idées, je me rends ensuite à la Maison de la D.B., où un ancien des chars me dit qu'un tank valait en 1943, avec les arrangements prêt-bail, 28 millions environ.

200 milliards pour l'armée, 58 pour la reconstruction. Une maison préfabriquée importée des Etats-Unis vaut 400.000 francs, un tank 28 millions. Ces chiffres caractérisent bien le gouvernement bourgeois.

Mais tout cela aura une fin, et un jour viendra où le bien-être des travailleurs passera avant les bénéfices des marchands de canons.

Le travail au rendement fait le jeu des patrons

DANS les numéros 138 et 142 de La Vérité, *nous avons étudié les nouveaux barèmes des salaires dans la métallurgie et nous avons indiqué les nouveaux taux d'affûtage des sept catégories professionnelles de cette corporation.*

Mais un ouvrier peut-il, sur cette base, calculer lui-même le nouveau montant de son salaire effectif ? Dans la plupart des cas, non.

En effet, la grosse majorité des ouvriers travaillent au rendement ; les bonis entrent pour une part des plus importantes dans leurs salaires. Par là même, ces salaires n'ont pas de stabilité, ils peuvent varier considérablement d'une quinzaine à l'autre ; de plus, d'atelier à atelier et plus encore d'usine à usine, les différences des salaires dans une même catégorie (OS. 1 ou P 2 par exemple), sont considérables.

Parodi et Croizat ont signé plus de 400 arrêtés et décrets de remise en ordre des salaires ; tout a été déterminé dans le moindre détail et cependant les salaires n'ont jamais été aussi variables et aussi inégaux.

Plus de taux d'affutage

L'arrêté du 29 juillet 1946 n'a évidemment pas supprimé le travail au rendement. Bien au contraire, un chapitre spécial est réservé à cette question.

On se souvient que par un arrêté spécial du 31 mai 1945 le salaire moyen maximum fut supprimé pour les ouvriers travaillant au rendement. En clair cela signifiait le droit légal de crever les plafonds. Bonne opération pour les patrons qui purent ainsi pousser à la production et semer la division entre ouvriers.

Mais revenons à l'arrêté du 29 juillet. Les moyens maximum n'ont pas été rétablis. D'autre part, il est prévu à l'article 6 que « pour les salariés rémunérés au rendement, le salaire minimum individuel garanti sera le même que celui des salariés rémunérés au temps ».

Cela signifie : si le salaire effectivement touché comporte la garantie du minimum, par contre la FIXATION DU TAUX D'AFFUTAGE EST ENTIEREMENT LIBRE. *Les ouvriers travaillant au rendement n'ont pas la garantie d'un taux d'affûtage fixe, ce taux peut être réduit à presque rien, l'essentiel de leurs salaires étant constitué par des primes. On voit aisément tous les avantages que les patrons tireront de l'arrêté.*

Comme pour le travail au temps (plafond maximum individuel), l'arrêté du 29 juillet définit les salaires maxima qui peuvent être payés à chaque ouvrier travaillant au rendement.

Normalement, il était juste de penser que les augmentations partiraient des bonis réellement touchés à la date de la revalorisation, c'est-à-dire le 1er juillet. Le ministère du Travail, soucieux une fois de plus des intérêts patronaux a décidé que le calcul sera établi sur les taux appliqués le 15 décembre, évidemment inférieurs à ceux du 1er juillet puisque par la force des choses les patrons ont été obligés, au cours des six mois écoulés, de majorer les taux des bonis.

Le groupe patronal des industries métallurgiques de la Région parisienne (45, rue Boissière) donne d'ailleurs à ce sujet à ses adhérents la directive suivante : « L'augmentation des taux au temps, par rapport au 15 décembre 1945, est de 13 % application faite des prescriptions de l'arrêté du 29 juillet. On calculera les salaires au rendement comme par le passé et on appliquera l'augmentation de 13 % au résultat trouvé. »

Où sont les 25 % promis ?

Ainsi il est aisé de voir que la dernière remise en ordre des salaires donne une place de premier ordre au travail au rendement, ce système scandaleux d'exploitation et de division, contre lequel depuis toujours les organisations ouvrières dignes de ce nom combattaient. Le décret Croizat n'a encore fait qu'augmenter la surexploitation.

Michèle MESTRE.

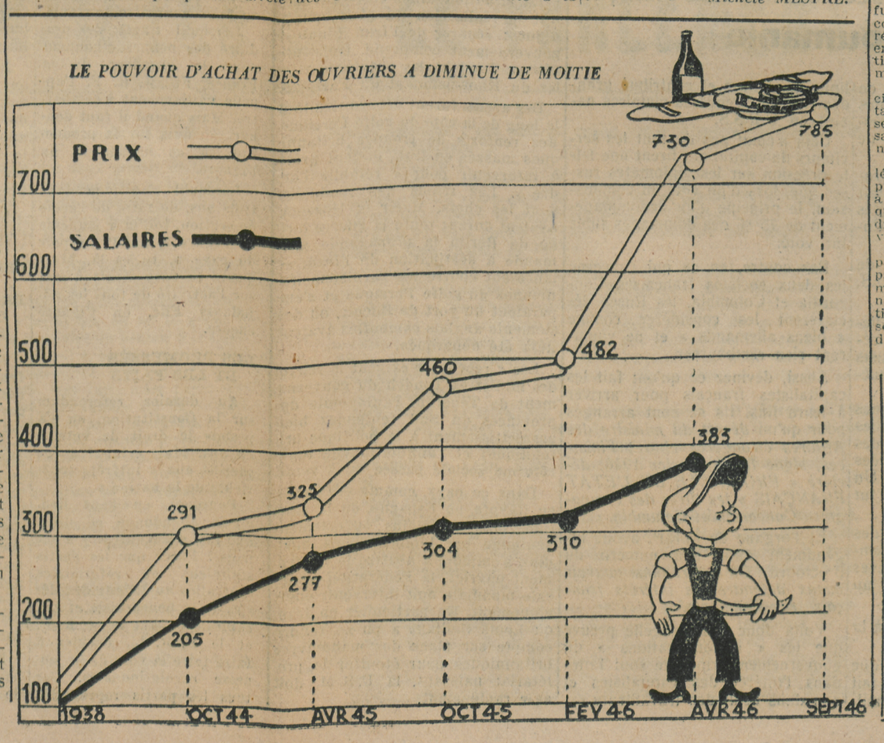

La lutte pour les salaires continue

A la S.N.C.A.N. (Issy-les-Moulineaux) les métallos réclament la parité des salaires avec les autres usines, nationalisées ou privées.

Depuis déjà plus de deux mois, les chaudronniers formeurs d'IM. avaient posé une revendication de salaires : ils réclamaient la parité avec les ouvriers d'étude classés dans les mêmes catégories (P3). La semaine dernière, rien n'était encore obtenu sur ce point, alors que ces camarades apprenaient, à la suite de la paye, que d'autres sociétés nationales (en particulier à la SNECMA) les salaires se trouvaient être plus élevés qu'à l'usine, du fait de bonis supérieurs, ces différences allant de 10 à 20 francs de l'heure. Une nouvelle revendication se greffa donc à la première : parité de salaire avec les autres sociétés nationales, c'est-à-dire à peu près 73 francs de l'heure pour les P3. Las d'attendre en vain, les chaudronniers formeurs décidèrent cette fois d'agir avec fermeté en exigeant une réponse dans les quarante-huit heures. Cela se passait le lundi 30 septembre. Dès ce moment, les délégués savaient qu'en cas d'échec ou de trop longue durée des pourparlers, une grève était inévitable, et la section syndicale en était avertie.

Mardi, délégation à la branche industrielle.

Les chaudronniers en grève

Mercredi, réunion générale des délégués avec la direction.

Jeudi, les délégués de la chaudronnerie avaient une entrevue avec le directeur de production. Les chaudronniers formeurs délèguent deux de leurs camarades pour assister à cette réunion. Le directeur de production refuse de les recevoir, pensant probablement que leur présence gênera ses marchandages. C'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase. Spontanément, l'équipe des formeurs débraye. Aussitôt, le mouvement s'étend à l'ensemble de la chaudronnerie et à la soudure. L'entretien entre aussi dans le mouvement, ainsi qu'une partie des ajusteurs.

L'intervention syndicale

Chacun des ateliers en grève établit son cahier de revendications, en particulier une augmentation générale du boni ou du prix des gammes et les salaires de base au moyen maximum.

Les chaudronniers et les soudeurs réunis en assemblée générale, délèguent un de nos camarades pour assister à l'entrevue avec la direction ainsi qu'à la réunion préparatoire des délégués. Cette fois, ce sont les responsables syndicaux de la Locale et du Centre (suivis d'ailleurs par les délégués de l'usine, sauf un) qui refusent de l'admettre à l'entrevue avec la direction. Cette attitude, bien compréhensible de la part d'un directeur, est tout à fait inadmissible chez les responsables syndicaux. Ils expliquent leur refus en disant que les camarades ont témoigné ainsi de la méfiance envers leurs délégués.

Puis, c'est l'entrevue avec la direction et les discussions qui se poursuivront le vendredi et une partie du lundi. Dès jeudi soir, les ouvriers reprennent peu à peu le travail, sous réserve de la réponse de la direction, qui doit être connue le lundi matin.

« Pas de grève » !

Quelle a été dans tout cela l'attitude des principaux responsables staliniens de l'usine ?

Dès le début, comme il fallait s'y attendre, ils ont fait tous leurs efforts pour localiser le mouvement de grève et l'étouffer. Après une journée d'efforts dans ce sens, et malgré l'hostilité qu'ils suscitent chez les camarades en grève, ils y parviennent enfin. Mais ils ont eu chaud. C'est pourquoi une violente campagne s'engage aussitôt contre la grève et contre les camarades qui y ont participé le plus activement. La peur crée des légendes : les staliniens chuchotent que, le lundi matin, des piquets de grève organisés par les trotskystes empêcheront la rentrée des ouvriers. Le lundi, des réunions ont lieu dans les ateliers, au cours desquelles est donné le résultat des discussions avec la direction. Le secrétaire syndical en profite pour faire de violentes sorties contre la grève en général et contre les « éléments truobles » qui ont soi-disant manigancé dans l'ombre.

Car, explique-t-on, la grève sert les ennemis des Sociétés nationales qui font tout pour les démolir. Ce qu'on ne dit pas, c'est que les Sociétés nationales sont mises en danger par ceux-là mêmes à qui l'on fait confiance pour les diriger, les directions « responsables », les Cornet, Perez et consorts. Oh ! ils se présentent toujours comme pleins d'excellentes intentions, prêts à collaborer loyalement avec la section syndicale pour le plus grand bien de l'entreprise, et la section syndicale, forte de ces promesses, s'engage pour sa part à exhorter les ouvriers au travail et à empêcher toute grève nuisible à la production. Si la Société marche mal, on change le directeur. Nous avons déjà connu cela, nous savons que rien ne sera changé si un contrôle efficace n'est pas exercé de la part du personnel sur la direction.

Tandis que les communistes français se montraient résolument hostiles au mouvement : ils ont demandé l'augmentation du boni et appuyé l'instauration du travail aux pièces (sans oublier d'expliquer que, de cette façon, les ouvriers toucheront individuellement le boni auquel ils ont droit, et de souligner les inconvénients du boni collectif) ; tandis que les socialistes ne sont pas apparus, seuls les communistes internationalistes, avec les camarades syndicalistes révolutionnaires, ont défendu activement les revendications des ouvriers et soutenu leur lutte.

La leçon de la grève

Certains responsables vont jusqu'à dire que cette grève a été inutile et que, sans elle, les résultats auraient été les mêmes. Comment expliquent-ils alors les paroles du directeur de production, membre du P.C.F., qui, refusant l'application du boni moyen de l'usine à l'atelier de montage, disait aux délégués qui posaient cette revendication qu'elle ne semblait pas être soutenue par l'ensemble des ouvriers, puisque ceux-ci n'avaient pas fait grève ?

■ ■ ■

DÉBRAYAGE à la S.N.C.A.N. (Sartrouville)

(par un correspondant ouvrier)

Nous avons reçu trop tard une lettre d'un de nos camarades de la S.N.C.A.N. pour pouvoir la publier dans notre numéro précédent. Il nous écrivait :

Lundi, 30 septembre 1946.

Payés à des taux qu'ils jugeaient insuffisants, les ouvriers et employés de la S.N.C.A.N. (Sartrouville), ont arrêté le travail et ont chargé la section syndicale d'intervenir auprès de la direction. Ils demandent :

1° En estimant qu'il ne doit pas exister plusieurs catégories à l'intérieur des groupes professionnels (ces groupes tenant compte de la qualification des intéressés) qu'il n'y ait qu'un seul taux par groupe.

2° Que ce taux soit pour chaque groupe le chiffre maximum fixé par l'arrêté Croizat, c'est-à-dire : 30 - 32,40 - 34,79 - 36,51 - 40,25 - 44,56 - 48,88.

Une réunion générale rassemble le personnel pour coordonner les revendications des différents ateliers, pour fixer l'attitude et les moyens à employer afin de les faire aboutir. Après de multiples interventions les deux points de revendications sont maintenus et les délégués à la commission paritaire nationale chargés de les défendre.

La question de continuer la grève jusqu'à ce qu'une réponse favorable soit obtenue est repoussée par la majorité de l'assemblée qui fait confiance aux délégués.

Bétancourt, de l'union locale d'Argenteuil, se taille un beau succès en stigmatisant le mouvement de grève et c'est sous les huées qu'il déclare que l'on a fait le jeu de la réaction, que ce mouvement est fomenté par des éléments troubles qui.. que..., etc...

De nouveaux événements étant intervenus, notre camarade nous écrit :

La semaine passa et, lundi dernier, la réponse est donnée, en fin d'après-midi, en réunion générale du personnel.

Sont présents aux côtés des responsables de la section syndicale : Pagnoux, de l'Union locale d'Argenteuil ; Bretaux, de la Fédération.

La réunion commence par des comptes rendus sur l'aviation française, puis le C.M.P. ; Pagnoux vitupère les troskystes (Pagnoux qui se fit à la Lorraine le valet des flics pour envoyer un camarade délégué ouvrier, Lapourneyroulie, en prison pour diffusion de tracts et activité révolutionnaire en se servant des lois d'exception anticommunistes à Daladier). Brefoux continue la séance. Il est 18 h. En 10 minutes, la question des salaires est réglée ! Les revendications posées le lundi précédent repoussées et la division (arme des trusts) maintenue dans les salaires ouvriers.

A l'actif de la grève : augmentation du taux de base des manœuvres et des O. S.

Plusieurs enseignements sont à tirer de cette grève :

1° Le mouvement quoique général fut mal coordonné : nécessité d'élire un comité de grève qui se chargera de résoudre tous les problèmes soulevés, en accord bien entendu avec la section syndicale, si celle-ci approuve le mouvement.

2° Fixer comme revendication précise d'un salaire comprenant et le taux de base et le boni, salaire que serait assuré de toucher le personnel, sans contestation, sans division, d'une manière claire et précise.

Par exemple, la proposition du délégué des traceurs et modeleurs est à prendre en considération, à étudier et à étendre aux autres catégories ; ce qui revient à prendre la position traditionnelle de la C.G.T. contre le travail au rendement.

3° Il faut assurer à ce salaire un pouvoir d'achat intangible, qui ne soit pas grignoté et absorbé par des augmentations successives. Cette garantie ne peut être donnée que par l'application de l'échelle mobile des salaires sous contrôle des organisations syndicales.

4° Quand un mouvement de grève éclate, il faut tenir jusqu'à ce que satisfaction soit donnée, sinon on arrive au résultat auquel on a abouti : division, émoussement de la combativité, puis échec.

■ ■ ■

S.N.E.C.M.A. - KELLERMANN

(Gnome-Rhône)

A la suite des nouvelles augmentations de salaires, la direction saisit l'occasion pour retirer aux manœuvres, aux O.S. et aux vérificateurs 20 % sur le boni collectif. Ceci portait nos salaires de 35 fr. 20 à 39 fr. 20 seulement. En fait de 25 % !...

Le vendredi 27 septembre, les manœuvres décident la grève pour le lundi matin, 9 heures.

Le lundi 29 septembre, à 9 heures, la grève est effective. Trois cents gars attendent dans le hall la délégation de six à sept membres qu'ils ont envoyée à la direction. Le délégué des manœuvres accompagne cette délégation.

La direction refuse de recevoir. Elle n'a pas le temps, paraît-il...

On reprend le boulot à 9 h. 45, après nous être mis d'accord pour une réunion à la cantine, à 14 h. 30, à la prise d'équipe.

A 14 h. 30, réunion. Les responsables syndicaux, qu'accompagne un responsable fédéral, sont hués dès leur entrée. Le chahut est général. Le responsable fédéral fait appel au calme. On le lui donne. Il en profite pour nous indiquer qu'il est contre la grève, que la grève fait en ce moment le jeu de la réaction, que les trusts relèvent la tête, etc..., et qu'en conclusion il fallait faire confiance aux bonzes pour discuter avec le patron.

Un gars lui demande : « Est-ce que tu pourrais vivre avec une quinzaine de 2.800 francs ? »

Nouveau chahut. Des cris : « Vendus ». Les délégués protestent.

Le camarade Saujet prend la parole. Il défend la grève, comme seul moyen de lutte efficace des travailleurs, et indique la nécessité de faire triompher les mots d'ordre d'échelle mobile, de contrôle ouvrier et de réduire le nombre des catégories professionnelles, ainsi que les écarts de salaires, et de revenir aux catégories de 1936.

Le délégué fédéral répond que le mot d'ordre d'échelle mobile est prématuré, et qu'il faut se battre étape par étape. Il souligne les avantages acquis, en se félicitant que le patron ne puisse pas nous réclamer d'argent. (Il paraît que l'acompte qu'il nous avait généreusement avancé était trop élevé !)

Hier, lundi 7 octobre, ne voyant pas venir de réponse, nous décidons un nouveau débrayage pour le mardi.

Malheureusement, le mardi à 9 heures, beaucoup de camarades manquent à l'appel. La direction a partiellement réussi à décourager les gars, et ceci, grâce à l'attitude capitularde des responsables syndicaux.

Malgré tout, nous mandatons deux manœuvres près du patron. Le délégué nous « invite » encore à reprendre le boulot jusqu'à leur retour. A 11 h. 45, nouvel arrêt pour le compte rendu de la délégation.

Les deux délégués rapportent les propositions de la direction. Celle-ci recevra la délégation syndicale mercredi, au siège.

Le mécontentement est général. Nous réussissons à obtenir la promesse d'une assemblée pour vendredi, pour connaître les résultats.

Il est à craindre que les gars ne se fatiguent à la longue de tous ces débrayages isolés. Pour cela, nous lançons un appel à tous nos camarades de l'usine des autres professions, pour se solidariser avec nous et généraliser la lutte.

Seule, une lutte généralisée peut nous apporter la victoire.

■ ■ ■

Menace de grève à la radio

Les fonctionnaires de la Radio sont issus des cadres de l'administration des P.T.T.

Pour toutes les questions, ils sont comparés à leur équivalent en grade postiers. L'U.G.F. n'a pas voulu mener la bataille pour la revalorisation des salaires, mais, sous la pression de la base, certains ministres ont dû consentir des rajustements partiels, rompant ainsi les parités externes.

C'est pour le rétablissement des parités que les postiers sont entrés en lutte en août dernier. Par grève certaines catégories des P.T.T. ont obtenu un relèvement de leurs traitements. Tirant les leçons de la lutte de leurs collègues postiers, les fonctionnaires de la Radio ont établi un cahier de revendications, demandant le rétablissement des parités. En même temps, ils décidaient la grève si satisfaction n'leur était pas accordée.

La délégation, conduite par le bureau syndical, accompagnée de Bouzanquet, du bureau confédéral a été reçue par les ministres intéressés et le directeur du budget ; jusqu'à aujourd'hui, aucune réponse positive. Le Gouvernement se contente de renvoyer le syndicat à la commission Corpu qui décidera si la Radio peut être considérée comme administration défavorisée. En fait, ce renvoi signifie une fin de non-recevoir. A la politique de commission, il faut opposer l'action directe. Si la C. E. exécutive ne se dégage pas et maintient sa décision de grève, les agents de la Radio pourront obtenir satisfaction.

Le gérant : M. JUILLIA.

Travail exécuté par des ouvriers syndiqués

ENTREPRISE DE PRESSE 100, r. Réaumur, Paris-2e M. MARY, imprimeur.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je soussigné, déclare m'abonner à LA VERITE

pour 1 an (52 n^os) ..... 200 fr.
pour 6 mois (26 n^os) ..... 100 fr.
pour 3 mois (13 n^os) ..... 50 fr.

(Rayer les mentions inutiles)

Nom .....

Adresse .....

Envoyer ce bulletin 19, rue Daguerre, Paris (14e), et les mandats à : « LA VERITE », C.C.P. 5479-17 Paris.

Signature :

Soutiens « La VERITE » en remplissant ce bulletin dès aujourd'hui.